

« DE LA CONFLICTUALITÉ A LA GESTION POST-CONFLIT : LE CAS DU MALI »



Mémoire présenté par le chef de bataillon Sébastien LESPINASSE

Officier stagiaire de la 25^e promotion de l'École de Guerre

Sous la direction de Monsieur Pascal CHAIGNEAU

Professeur des Universités

Avocat spécialiste du droit des relations internationales

Ancien auditeur de l'IHEDN

Résumé :

La conflictualité qui prévaut aujourd'hui au Mali remonte à l'indépendance du Soudan français. L'étude des fondements historiques, essentielle pour comprendre la situation, permet d'observer un effet cliquet quant à la dynamique des mouvements rebelles.

De la *vendetta* des années 1950, en passant par la réaction armée et politisée (sous l'égide libyenne) des années 1990, puis, aux rébellions successives de 2006 et 2012 déclenchées sur fond de djihadisme latent et de trafic de drogue généralisé, les moteurs des insurrections n'ont pas été les mêmes. Il y a certes un prolongement historique, mais y voir une suite logique serait un contresens. En revanche, des permanences comme la division interne des rébellions, l'implication systématique de l'Algérie et les difficultés à conduire des projets de développement sont en revanche observables.

Pourtant en 1996, une solution politique typiquement malienne aboutissait *in fine*, permettant de régler le « problème du nord », euphémisme traduisant les maux sécuritaires, intercommunautaires et liés au développement.

A cet égard, la récente implantation djihadiste au Mali constitue un épiphénomène qui masque un profond malaise politique malien, où l'État n'a pas su valoriser les actions politiques menées jadis « par des Maliens, pour des Maliens ».

Sur fond de corruption généralisée et d'écroulement de ce qui était désormais devenu une fragile façade politique malienne, les approches sécuritaires se multiplient –voire s'empilent– afin de réaliser les ambitieux objectifs de lutte contre-terroriste, de développement économique, tandis que les accords demeurent creux et non mis en application. Les acteurs du conflit se multiplient, entre terroristes islamistes et rebelles plus ou moins enclins à négocier. Pire, la dimension ethnique du conflit (déjà prégnante en 1994) s'étend à des populations habitant à une centaine de kilomètres de la capitale Bamako.

Dans ces conditions, la gestion post-conflit au Mali ne saurait débiter que grâce à une condition préalable : la refondation de l'État malien et de son appareil sécuritaire, afin d'adapter les recettes prometteuses appliquées dans les années 1990.

The prevailing conflictuality today in Mali goes back to the independence of French Sudan. The study of historical foundations, essential to understand the prevailing situation at present, makes it possible to observe a ratcheting effect on the rebellious movements claims.

From the "*vendetta*" of the 1950s, through the politicized armed reaction of the 1990s sponsored by Libya, to the rebellions of 2006 and 2012 triggered by latent jihadism and widespread drug trafficking, insurgency engines have not been the same. Claiming there is a logical continuation would be a misinterpretation.

However, in 1996, a typical Malian political solution had made it possible to settle the "problem of the North", an euphemism reflecting the security, inter-community and development problems that prevailed then.

In this regard, the recent jihadist settlement in Mali is an epiphenomenon that masks a deep Malian political malaise, where the state has failed to value the political actions formerly conducted by "Maliens, for Maliens".

Within the framework of widespread corruption and the collapse of the fragile Malian political scene, security approaches are multiplying - and even piling-up - in order to achieve the ambitious goals of counter-terrorism and economic development, while agreements remain empty. Far more dangerous, the ethnic dimension of the conflict (already significant in 1994) extends to populations living a hundred kilometers from the capital Bamako.

Under these conditions, post-conflict management in Mali can only begin with a key-stone : the rebuild of the Malian state and its security apparatus, in order to adapt the promising revenues applied in the 1990s

Sommaire

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DES FONDAMENTAUX HISTORIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : LES SOUS-JACENTS DU « VRAI » PROBLEME

1.1 Les « problèmes » du Nord Mali ont débuté dès l'indépendance du Soudan français

- 1.1.1 *Incompréhension, immobilisme : le nord du Mali s'isole, les « gens du sud » font la politique*
- 1.1.2 *Le mirage de l'organisation commune des régions sahariennes (OCRS)*

1.2 Indépendance malienne : une logique de réappropriation, qui crée la tension originelle et durable et débouche sur la révolte de 1963

- 1.2.1 *Une administration vexatoire, ou considérée comme telle*
- 1.2.2 *Une vendetta qui s'envenime : la cicatrice indélébile du soulèvement de 1963*

1.3 « 30 ans de colonisation malienne »

- 1.3.1 *Education et contrôle de l'économie rurale et pastorale*
- 1.3.2 *« Réconciliation nationale », sécheresse et déclin du modèle traditionnel*

1.4 La rébellion des années 1990 : maturation politique, combats dans l'Adagh, négociations (1990-1996)

- 1.4.1 *Un soulèvement réfléchi*
- 1.4.2 *La rébellion de 1990 : des succès tactiques indéniables, un gouvernement contraint de négocier*
- 1.4.3 *Vers le « Pacte National » : le poids de l'Algérie, l'implication de Bamako, les premières revendications*
- 1.4.4 *La marche forcée vers le « Pacte National » : la rébellion surmonte ses divisions*
- 1.4.5 *Un geste politique remarquable, l'essence du règlement du conflit : la signature du Pacte National (11 avril 1992)*
- 1.4.6 *« Race et histoire » : la nouvelle dimension identitaire du conflit, les salvatrices « Flammes de la Paix » (mars 1996)*

DEUXIEME PARTIE : CONTEXTE SECURITAIRE DEGRADE, ETAT DEMOBILISE SANS « MONOPOLE DE LA VIOLENCE LEGITIME », REBELLION CONFISQUEE PUIS FRACTIONNEE : L'IMPOSSIBLE REGLEMENT DU CONFLIT ?

2.1 La permanence du fait religieux au Mali, l'implantation djihadiste au Sahel

2.1.1 « Un peuple, un but, une foi » : les connivences entre islam et institutions maliennes

2.1.2 Un glissement de la menace au sud de l'Algérie, des effets dévastateurs pour les États du Sahel : du GSPC à AQMI

2.2 Dégradation de l'appareil étatique malien et impuissance politique

2.2.1 La « façade » gouvernementale et ses impérities

2.2.2 Une base sociale qui s'effrite et s'affronte au centre du Mali : « prêcheur du Mali » et affrontements Peuls contre Dogons

2.2.3 Appareil sécuritaire malien dégradé et défaillant, trou noir sécuritaire libyen : un mélange détonant

2.3 Marasme économique dans le nord, hubris d'une rébellion « islamisée » et polarisée par ses intérêts

2.3.1 Nord déshérité, développement lacunaire

2.3.2 La genèse du MNLA

2.4 Accords vides de sens, négociations erratiques : un processus de règlement de conflit stérile ?

2.4.1 Le retour du médiateur algérien, émergence de deux bannières rebelles

2.4.2 « Comment vais-je pouvoir exister ? » les Imghads s'organisent, les pourparlers s'enlisent

TROISIEME PARTIE : LES ACTEURS DE LA STABILISATION : L'IMPOSSIBLE GESTION POST-CONFLIT ?

3.1 Le G5 Sahel face à l'immense défi sécuritaire : une volonté politique africaine manifeste qui tarde à se concrétiser

3.1.1 Une volonté politique africaine manifeste...

3.1.2 ...qui peine toutefois à se concrétiser opérationnellement

3.2 MINUSMA : force et faiblesses

3.2.1 Genèse et évolution successive des mandats

3.2.2 Les limites de la MINUSMA

3.3 L'UE : bailleur de fonds essentiel, contributeur à la formation des troupes

3.3.1 La situation malienne : une préoccupation européenne majeure

3.3.2 La formation des forces armées et forces de sécurité intérieures sahéliennes : la contribution européenne au capacity-building

3.4 Un modèle malien à réinventer, une aide au développement à repenser

CONCLUSION

« Le Pacte National a défini les principes et le cadre de notre réconciliation. Nous sommes en charge, au premier chef, de par notre fonction, de la mise en œuvre des dispositions du Pacte, devant les populations de la Rébellion, devant toutes les populations du nord, devant le peuple Malien (...) Il apparaît clairement que la stratégie centrée sur 'la sécurité d'abord' a montré ses limites »

Discours du président Alpha Oumar Konaré devant les représentants de partis politiques, la société civile, les notables du nord, le 28 mai 1994, Koulouba.

« Après les accords, on a proposé à Iyad (ag Ghali) de se rendre à Bamako ; c'était dans le plus grand secret, et très peu de gens étaient au courant. Iyad est parti, mais sans prévenir personne, alors qu'il aurait dû partir dans les bases pour tout expliquer. Le pire, c'est que même les Songhaïs qui étaient avec nous se sont sentis mis de côté. Quand j'ai appris ça, il était déjà en route pour Bamako. J'ai alors trouvé un membre de la délégation, pour lui dire qu'ils avaient fait commettre une grosse erreur à Iyad, et que les problèmes allaient se compliquer à partir de maintenant... Cette histoire m'a fait penser au compte tamasheq 'l'ongle de l'ogre' ; celui qui tue l'ogre est hanté à vie par l'ongle de l'ogre, qui le tracasse continuellement. Voilà ce qui attend Iyad ; voir tout le temps cet ongle à cause de ses affaires secrètes qu'il va tout le temps regretter... »

Entretien personnel d'Ambeïri ag Ghissa, touareg intégré au sein de la garde nationale malienne, avec l'auteur, Kidal, le 19 mars 2004.

INTRODUCTION

Dans la ville de Tombouctou, la cérémonie des « Flammes de la paix » qui s'est déroulée en mars 1996 marquait la fin d'un conflit d'environ une décennie. Ces affrontements avaient alors entraîné une implication massive des populations du nord du Mali contre l'État central, mais aussi, fait moins connu, entre-elles.

In fine, c'est grâce à une série de dialogues et de négociations efficaces et à un processus de démobilisation-désarmement-réinsertion (DDR) efficace et prometteur que le conflit a pu être éteint, donnant suite à une période de post-conflit fructueuse. Le « problème du nord » semblait alors réglé, ou tout du moins, contenu durablement.

Pourtant, 16 ans plus tard, un spectacle très médiatisé, quant à lui affligeant, s'offrait aux yeux du monde : celui de la destruction des mausolées par des islamistes djihadistes, dans cette même ville, reconnue comme sainte dans la religion musulmane.

Cette situation antérieure tranche donc significativement avec la situation qui prévaut actuellement au Mali, où le rôle de l'État est peu lisible (effondré pour certains) et où la rébellion –qui n'en est plus vraiment une- effectue une mue similaire à une division cellulaire ; l'entropie semble désormais régner alors que l'espoir prévalait à la fin des années 1990.

Au préalable, il est essentiel de resituer le contexte géopolitique de l'époque où la crise a débuté au Mali, à dessein de souligner son faible écho médiatique. Ce conflit s'est en effet déroulé à l'ombre d'événements internationaux majeurs, qu'il s'agisse des conséquences de la chute du mur de Berlin, de la guerre du Golfe, de l'intervention internationale en Somalie ou encore du génocide rwandais ; il faut bien dire que les opinions étaient peu conscientes de ce qui se tramait alors dans ce pays peu connu, le Mali.

Dès lors, ceux qui ont suivi les difficiles, mais riches étapes du règlement de cette crise dans les années 1990, véritable prolongement des rébellions touarègues antérieures –notamment celle de 1963- ont très vraisemblablement trouvé la situation actuelle déconcertante voire décevante. Ce décalage constitue tout l'intérêt du sujet : si les Maliens ont jadis su s'organiser pour bâtir la paix, évitant l'enlèvement, ils ont en théorie les capacités politiques d'en faire de même aujourd'hui. Mais le contexte a changé.

En effet, la conflictualité qui animait cette crise complexe et enracinée depuis les années 1960 semblait jugulée durablement, essentiellement grâce au rôle des Maliens eux-mêmes, via des initiatives réalisées à l'échelle « micro », mais aussi grâce au rôle de l'État malien d'alors, initié par Amadou Toumani Touré, puis piloté par Alpha Oumar Konaré.

Or, il s'avère que ce règlement « modèle » n'est pas parvenu à se hisser en modèle de règlement, compte tenu des « rébellions », marquées depuis 2006 dans les trafics, le djihadisme et les conflits régionaux, dont la guerre civile libyenne constitue un fait majeur.

Enfin, l'autre intérêt de cette étude réside dans le fait que les défis sécuritaires que constituent la reconstruction et la gestion post-conflit sont des points d'attention fondamentaux pour les militaires, tenus d'agir et d'obtenir des résultats notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'approche globale où le volet développement et gouvernance sont des enjeux cruciaux. Pour l'heure, la coordination entre militaires et chargés du développement demeure perfectible.

La période charnière, où les hostilités tendent à cesser pour laisser place –en théorie, car rien n’est séquentiel en réalité- à la phase de stabilisation, est complexe à maîtriser pour les militaires sur le terrain, qui doivent ainsi agir à la fois pour garantir un niveau de violence au plus bas, favoriser la montée en puissance des forces de sécurité locales et contribuer à un renouveau du dialogue entre les parties, du niveau tactique au niveau politico-militaire.

Rappelons que le nord du Mali, partie intégrante du Sahel, est le trait d’union entre l’ensemble désertique saharien et les forêts arrosées de la ceinture équatoriale. D’un point de vue géographique, le Sahel s’étend de la Mauritanie et du nord du Sénégal jusqu’à la corne de l’Afrique. Cet immense ensemble, au climat aride, sans richesses naturelles est ainsi un carrefour culturel multiséculaire. Concernant plus particulièrement le Mali, les populations du Nord constituent un ensemble ethnique hétérogène ; surtout : le peuplement n’est pas exclusivement composé de Touaregs et de Maures, mais également des Songhaï, des Peuls ou des Dogons pour ne citer qu’eux, dont les noms sont bien peu évoqués.

Enfin, comme pour le reste de l’Afrique le constat de S. Michailöf s’applique « *ce continent est un véritable baril de poudre. La poudre s’appelle démographie. Et le détonateur s’appelle emploi* »¹. Cet enjeu démographique se conjugue aux effets propres à l’environnement, en proie au stress hydrique et aux sécheresses, où la ruralité (pastoralisme essentiellement) est prédominante dans le tissu économique et social.

-Les sous-jacents : noyau du problème malien-

Il est difficile de discerner aujourd’hui l’origine du problème malien ; nous en voyons les grands traits (déficit sécuritaire, économie grise, absence de développement etc.) mais pas les facteurs qui ont grippé les processus de réconciliation ou déclenché les hostilités. C’est par exemple une vendetta qui a précipité la rébellion de 1963, tandis que des problèmes d’égos ont entraîné les premières divisions des mouvements de l’Azawad.

Pire, les événements actuels (conflit libyen, expansion djihadiste) « écrasent » le passé de ce pays pourtant riche d’enseignements quant à la gestion post-conflit, qu’il s’agisse des facteurs de déstabilisation internes et externes, mais également quant à la compréhension du jeu –parfois irrationnel- des acteurs en présence. Parce que la gestion de crise des années 1990 a fonctionné

¹ MICHAÏLOF Serge *Africanistan : l’Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?* Fayard, 2015.

et s'est concrétisée par un succès certain, il est intéressant d'appréhender la mise en œuvre des recettes et comment le conflit a resurgi.

-De l'État exemplaire dans la sous-région au pays effondré : problématisation-

La conflictualité qui règne actuellement au Mali et qui mine profondément sa stabilité mérite donc de s'attacher aux détails des fondamentaux historiques, à l'évolution du conflit et aux aspects traditionnels du triptyque « sécurité, gouvernance, développement »

En effet, les plaies des conflits passés, même si elles ont été pansées, ont été rouvertes et les protagonistes du conflit ont progressivement perdu le sens de leur action ; qu'il s'agisse des revendications des mouvements rebelles gangrenés par les djihadistes ou encore des autorités maliennes incapables de faire preuve d'un « esprit de coercition » ni même de vision d'envergure, les ingrédients ont ainsi été réunis pour que les actions de règlement du conflit soient inefficaces.

Surtout, le terreau régional propice aux trafics et à la corruption ne fait qu'assombrir ce pessimiste constat global, dans un contexte local marqué en 2011 par le conflit libyen.

Citons enfin la déficience de la stratégie en amont, qui n'a manifestement pas permis de rendre compte à temps de la détérioration de la situation au Mali², et ainsi d'ajuster les actions extérieures (aide au développement surtout) pour anticiper l'effondrement de l'État malien en 2012.

Cette faillite est-elle inhérente à la double déstabilisation djihadiste et libyenne? Est-ce un délitement des actions de règlement du différend (rappelons le, efficaces dans les années 1990) notamment dans le champ du dialogue au sein de la société civile et de l'aide au développement ? **Est-ce uniquement le devant de la scène politique malienne qui s'est effondré, laissant augurer la refondation de la démocratie malienne telle qu'elle prévalait ?** Cette structure étatique aujourd'hui peu résiliente, est-elle en mesure de tourner à son avantage l'aide internationale et de travailler de façon efficace avec les acteurs de la stabilisation ?

² L'ambassadeur de France au Mali, Christian Rouyer, est « rappelé » en mars 2013. Un mois auparavant, Christian Bigot (sous-directeur de l'Afrique de l'Ouest) est relevé de ses fonctions.

-Un impératif : agir structurellement et conjoncturellement-

Dans ces conditions, il est donc nécessaire de régler les problèmes structurels décrits plus haut tout en faisant face aux défis sécuritaires multiples, qui pour l'heure empêchent la bascule de l'état de conflictualité à celui de gestion post-conflit.

Mais dans le cas du conflit au Mali, il est nécessaire de remonter aux sources et de s'affranchir des évènements récents, marqués par les implantations djihadistes et l'intervention française dans le cadre de l'opération Serval puis Barkhane.

Par ailleurs, il peut sembler limité d'isoler ce problème régional au cas du Mali (le Niger a aussi dû affronter une rébellion touarègue et fait face aux groupes djihadistes). Il s'avère en réalité que ce pays concentre à lui seul la ramification, le nœud gordien des défis sécuritaires, économiques mais également démographiques ou encore environnementaux et constitue à ce titre un révélateur. Surtout, **c'est l'aide au développement qui paraît perfectible**, voire, qui pourrait constituer la cause du problème quant à sa répartition (quid du rural ? de la sécurité ?) et les tensions qu'elle peut susciter (corruption, y compris au sommet de l'État).

Au final, il s'agira de comprendre la somme des problèmes (I), analyser l'inertie relative à l'aide au développement, les défaillances politiques et la crispation des revendications (II) ; cerner ensuite l'action des acteurs de la stabilisation(III) pour ébaucher des pistes de réflexion voire des recommandations.

L'analyse historique de la première partie vise à cerner le cumul des griefs et leur évolution au gré des interactions entre l'État malien et les minorités dissidentes.

Dans un deuxième temps, l'étude de la conjoncture actuelle -en plaçant autant que possible la focale sur tous les obstacles au règlement du conflit- permettra de d'appréhender l'évolution entropique de ce conflit.

Enfin, la troisième partie, typologique, s'attachera à analyser le rôle des acteurs de la stabilisation.

I- Analyse des fondamentaux historiques, sociaux et environnementaux : les sous-jacents historiques du « vrai » problème

Comme l'affirme Ernest Renan lors de son célèbre discours à la Sorbonne en 1882 « *Les découpages de royaumes barbares n'ont rien d'ethnographiques ; elles sont réglées par la force ou le caprice des envahisseurs. La race des populations qu'ils subordonnaient était pour eux la chose la plus indifférente*³ ». Cet extrait du discours trouve tout son écho dans le phénomène que nous allons décrire *infra*.

Le nord du Mali renferme en effet une mosaïque de populations, qui ont initialement été regroupées artificiellement dans le cadre d'une « nation inachevée ». La contestation ouverte à fait suite aux incompréhensions du contexte politique d'alors (l'indépendance du Soudan français en 1959), et l'action de la nouvelle administration malienne a été perçue comme intrusive et abusive lorsqu'elle cherchait à exercer –sur le modèle centralisateur français- ses pouvoirs régaliens dans le nord du Mali. Après une période morose dans les années 1970, « les années mauvaises » (*awatay wa n labassan*) marquées par la sécheresse et le mouvement d'exil des jeunes Touaregs vers la Libye, la rébellion de 1990 menée par une jeune génération de combattants prend une tournure nouvelle ; la conflictualité s'enracine dans de profonds ressentiments, mais aussi avec de nouvelles motivations.

Pourtant, les efforts mutuels –principalement entre maliens- ont permis de régler la « question touarègue » avec un succès notable.

1.1 Les « problèmes » du Nord Mali ont débuté dès l'indépendance du Soudan Français.

1.1.1- Incompréhension, immobilisme : le nord du Mali s'isole, les « gens du Sud » font la politique.

Initialement, le processus de décolonisation est peu compris par les Touaregs, qui dès lors, n'entrent pas dans le nouveau jeu politique initié par Bamako.

³ RENAN Ernest *Qu'est-ce qu'une nation ?* Édition champs, 2004, p.62

Le 23 juin 1956, une loi-cadre relative à l'accroissement de l'autonomie des colonies (devenues « territoires ») fut votée. Chaque territoire était ainsi pourvu d'une assemblée territoriale ayant le rôle d'un parlement local.

Dans ce contexte d'autonomisation progressive décidée par la France, des élections se déroulèrent en mars 1957 au Soudan français. L'Union soudanaise, dirigée par Modibo Keïta remportait l'essentiel des sièges à l'assemblée territoriale. Comme le rapporte Pierre Boilley⁴, les Touaregs qui constituent pourtant l'essentiel du corps électoral du Nord Mali, ne constituèrent que 5% des suffrages exprimés. Ce choc de culture entre mécanisme démocratique et représentation traditionnelle met *de facto* les Touaregs au ban des mutations qui se trament alors. Ce facteur est d'autant plus renforcé que les « nouvelles » en provenance de Bamako parviennent rarement dans le nord du Mali, voire, elles sont déformées. Enfin, il est à noter que les populations majoritairement nomades du Nord Mali ont, du fait de leur isolement géographique, été à l'écart de plusieurs phénomènes : combats avec l'armée d'Afrique durant la deuxième guerre mondiale, anti-impérialisme, mouvements de pays non-alignés, marxisme etc. Contrairement au sud, qui a plus subi la différenciation salariale et politique, les nomades du nord considèrent finalement l'administrateur français comme gênant, sans plus d'amertumes que d'autres peuples colonisés du continent africain.

1.1.2 : Le mirage de l'OCRS

La possibilité de création d'un territoire saharien français germe dans les esprits au cours des années 1950. L'idée d'unir les portions sahariennes des possessions françaises, partagées jusqu'à présent entre l'AOF, l'AEF et l'Algérie fait en effet débat en France. Edgar Faure fut à ce titre le premier à déposer un projet de loi en ce sens en 1952. L'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS), après de nombreux débats, fut créée en 1957. Max Lejeune, inaugurant le poste de ministre du Sahara fut également nommé délégué général de l'OCRS en juin 1957. Finalement, l'OCRS fut « ensablée » en 1962, la même année que la signature des accords d'Evian.

Pourtant, la fugace OCRS était un espoir pour certains nomades. Ce nouveau découpage territorial aurait permis de consacrer l'espace nomade traditionnel, et ainsi de rompre avec la nouvelle prééminence de la capitale Bamako.

⁴ BOILLEY Pierre *op cit.* p.280-281

La tradition orale rapporte même que les chefs coutumiers, notables et commerçants de la boucle du Niger (dont des Songhaïs et des Maures) écrivirent une lettre à « Sa majesté, Monsieur le Président de la République française », le général de Gaulle.

Mais dès 1958, les administrateurs français furent progressivement remplacés par leurs homologues maliens. Au cours de l'automne 1959, la république malienne fut proclamée, ouvrant une nouvelle ère : « l'année où le Mali est venu installer sa tente chez nous » (*awatay wa n udek n Mali*).

1.2- Indépendance malienne : une logique de réappropriation, qui crée la tension originelle et durable et débouche sur la révolte de 1963

1.2.1 : Une administration vexatoire, ou considérée comme telle

La nation est inachevée en ce sens que l'idée d'appartenir à une communauté, transcendant son appartenance ethnique et religieuse, n'existe pas. A cela, se rajoute des fragilités intrinsèques d'un jeune État ayant à administrer des populations réparties sur un territoire immense via des institutions balbutiantes.

Si la structure administrative évolue peu en 1959 (les Français sont remplacés par des administrateurs et des militaires maliens), les hommes politiques maliens d'alors, formés sur le modèle jacobin français et d'obédience socialiste, veulent administrer l'ensemble de leur territoire. Mais les tensions s'accroissent, du fait des décisions politiques décidées par Bamako, considérées comme vexatoires. En 1962, le code du mariage, ou encore la gestion sylvicole et cynégétique (et les amendes conséquentes pour les contrevenants) sont autant de mesures administratives qui peuvent paraître anodines pour un Occidental; pour autant, ces décisions sont considérées comme de véritables abus de pouvoirs. Surtout, la hausse des impôts décidée la même année, dans un contexte économique et financier difficile⁵ envenime définitivement les relations entre les Touaregs et Bamako, ouvrant dès lors la voie à une contestation ouverte contre l'État central.

⁵ La fin de la tutelle économique du Mali se concrétise par la création en juillet 1962 du Franc malien. Cette nouvelle monnaie était non convertible, obligeant *de facto* les Touaregs à effectuer leurs transactions –vente de bétail principalement- exclusivement avec le reste du Mali.

1.2.2- Une vendetta qui s'envenime : la cicatrice indélébile du soulèvement de 1963

Dans ce contexte explosif, les Kel Adagh évoluent suite au décès de l'*amenokal* (chef traditionnel) Attaher ag Illi. Ses deux fils, Intalla et Zeyd s'opposent de plus en plus durement. En effet, Zeyd politise la cause touarègue, prenant contact avec les jeunes autorités algériennes du FLN dès 1961, notamment dans leur base arrière (la *wilaya 7*) installée aux environs de Gao, et qui servait à faire passer des armes via le Sahara algérien. Ces manœuvres ambivalentes, qui consistaient à demander à l'Algérie de trahir le Mali qui avait offert une zone refuge au FLN, étaient donc malhabiles. Surtout, ces entrevues alertèrent les autorités maliennes, qui observaient avec méfiance l'effervescence des populations du nord, plus particulièrement touarègues.

C'est finalement un évènement d'une portée apparemment insignifiante qui sera l'étincelle mettant le feu aux poudres. Le fils d'un chef touareg tué lors d'un accrochage avec les troupes françaises en 1954 échange des invectives avec deux goumiers (un Touareg imghad et un Songhaï). Le soir venu, avec des complices, il se saisit de leurs chameaux et de leur armement. Il est par ailleurs intéressant de noter que 51 ans avant la création du groupe d'autodéfense touareg Imghad et allié (GATIA), cette anecdote montre déjà le côté « loyaliste » des Imghad envers Bamako ; du moins, la volonté de s'affranchir de l'ancien statut de Touaregs libres, mais tributaires des lignées nobles.

Ce coup d'éclat attire d'autres Touaregs, et les attaques visant à s'approprier armes et chameaux se multiplient. En 1964, les attaques devinrent plus importantes entre Kidal et la frontière algérienne, notamment lors de l'accrochage de Tin Tindjnuten en janvier 1964, contre l'armée malienne.

Les cadres de l'armée malienne, dont certains étaient des vétérans de la guerre d'Indochine répliquèrent alors en décrétant une « zone interdite » entre Kidal et la frontière algérienne. Pire, les puits sont empoisonnés et le bétail abattu afin de couper les rebelles repliés dans leur zone refuge (l'Adagh des Ifoghas essentiellement) de leur cantonnement habituel.

Cet isolement des éléments rebelles, tout comme les violences exercées sur les civils permettent d'éteindre cette révolte de façon sanguinaire. Sans réel soutien tactique, humanitaire et médiatique, constatant que leurs proches étaient pris en otage, certains internés au fort de Kidal et questionnés sans ménagement, les rebelles sont asphyxiés et le dernier accrochage se produit en juillet 1964.

Après la phase d'incompréhension durant l'indépendance malienne, le prix du sang payé au cours de la révolte de 1963-1964, les populations du nord doivent rentrer dans le rang, et rester

sagement circonscrites dans l'immense VI^e région administrative, régie comme le sud par les hommes politiques de l'Union soudanaise, d'obédience socialiste.

1.3- « 30 ans de colonisation malienne »

Les mutations économiques et sociales sont patentes pendant la période qui s'étend du soulèvement de 1963 jusqu'aux années 1990. Une jeune génération, qui partira en exil, les *ishumars* (qui pourrait se traduire par « exilés » ; ce terme *tamasheq* est dérivé du français « chômeur ») va progressivement adopter une conscience politique. Comme l'énonce Pierre Boilley : « les déstructurations, observables à la fin de la période coloniale sont renforcées. Les chefs sont considérés par les jeunes Kel Adagh comme les collaborateurs d'une administration abhorrée. L'espace nomade semble avoir perdu tout son sens »⁶. Le corps social touareg semble en effet s'être évaporé. C'est désormais le primat du « pouvoir sans chair » (*laamu derewol-jennube*) qui prévaut.

De même, les Touaregs parlent du « démembrement d'un corps », le *Tamurt* (des individus ayant un héritage commun) dont les Maures et les Peuls pour ne citer que ces ethnies principales.

1.3.1 Éducation et contrôle de l'économie rurale et pastorale

L'école devient ainsi un vecteur de propagande pro-gouvernemental, mais surtout, la volonté de fixer les peuples nomades est patente. En cohérence avec la vision marxiste du parti (l'US-RDA) alors au pouvoir, le monde rural devait être contrôlé directement par l'appareil étatique. Les contrôles étaient ainsi renforcés et encadrés par l'État (coopératives, sociétés d'import-export etc.). Les caravanes qui cherchaient à s'affranchir de cette structure économique rigide et marxisante étaient verbalisées si elles cherchaient à rejoindre le sud algérien. Dans le sud également, l'échec économique était certain (bureaucratisation, corruption etc.) ; ce constat fut manifeste lorsqu'en 1967, Modibo Keïta demande alors à réintégrer la zone franc, pour éviter la banqueroute.

⁶ P. Boilley *op. cit* p.259

1.3.2 « réconciliation nationale », sécheresses et déclin du modèle traditionnel

Modibo Keïta fut renversé le 18 novembre 1968 par une poignée de militaire, à la tête desquels figurait le lieutenant Moussa Traoré, leader du « comité militaire de libération nationale ». Les premières mesures furent fortes ; Modibo Keïta fut ainsi interné une dizaine d'année dans la prison de Kidal ; le chef du détachement ayant commandité les internements arbitraires et organisé la répression fut lui-même déporté aux salines de Taoudenni.

La ligne idéologique marxiste fut abandonnée et les chefs traditionnels réhabilités. Cependant, l'armée malienne ne comportait toujours pas d'officiers touaregs et maures en son sein. Finalement, tout le Mali bascula sous la coupe d'un régime dictatorial issu d'un parti unique (Union démocratique du peuple malien).

Dans ce contexte politique rigide, les sécheresses qui débutèrent en 1972 constituèrent une véritable chape de plomb pesant sur le nord du Mali, inaugurant « l'année de la faim » (*awatay wa n laz*). Les éleveurs perdent leur bétail, et décident de rallier le Niger ou le sud de l'Algérie. La situation humanitaire continue de se dégrader et affecte les personnes les plus fragiles, notamment les enfants. Certains vont même jusqu'à avancer que l'aide humanitaire est détournée. En effet, Philippe Decraene publie un article dans le Monde en février 1974⁷ où il affirme que « les experts sont guidés pour ne pas perdre de temps (...) et vont en règle générale de méchouis en réception dans les cercles ».

Au bilan, les activités rurales traditionnelles finissent par être déconsidérées. Les « arrangements » pour se prémunir contre le besoin se traduisent par une hausse du trafic de denrées de première nécessité (farine, sucre, thé etc.), à plus forte raison compte tenu de l'absence de plan gouvernemental pour enrayer le marasme économique qui étouffe le nord du Mali dans les années 1970 et 1980. Les jeunes Touaregs prennent le chemin de l'exil en Algérie, au Niger en Mauritanie mais aussi en Libye où ils « politiseront » leur cause.

⁷ Cité dans l'ouvrage collectif de l'université du Mali *Mali-France : regards sur une histoire partagée* éd. Karthala p.173

1.4 La rébellion des années 1990 : maturation politique, combats dans l'Adagh, négociations (1990-1996) :

1.4.1 Un soulèvement réfléchi

Les Touaregs en exil vont ainsi affirmer une nouvelle culture, adoptant l'attitude de la « *tanakra* » (littéralement : « se lever »), et endosser un rôle de guerrier qui se dresse et fait face aux événements. Il s'agit dès lors pour cette jeune génération d'*ishumars* de réclamer ses droits et de recomposer un espace vidé de son sens originel ; *in fine*, les populations du nord n'ont pas su imprimer leur marque au cours des événements depuis le processus d'indépendance et ont été marquées dans leur chair en 1963 et 1964.

La création d'un réseau militant en collaboration avec la Libye est une des plus importantes démarches politiques alors réalisée. Comme le rapporte Pierre Boilley⁸, Limam Chaffy est reçu par Mouammar Khaddafi tandis que le futur chef de la rébellion, Iyad ag Ghali parvient à se faire recruter par l'ambassadeur malien en Libye, affirmant à Pierre Boilley non sans ironie au cours d'un entretien en 1994 que « c'est par l'intermédiaire du Mali que j'ai commencé à mieux connaître et entrer en contact avec les autorités libyennes ! ». En septembre 1980, le congrès d'el Homs acte la création du « Front populaire de libération du Sahara central ». La *tanakra* est désormais incarnée politiquement ; la formation militaire des Touaregs se déroule au camp libyen de Beni Walid, voire en Syrie pour certains d'eux. Plusieurs combattants Touaregs partent alors au Liban en 1982, et participent aux combats qui se déroulent à Beyrouth. Même s'ils ont livré bataille pour des causes éloignées de leur vrai combat, les Touaregs « maliens » auront pu bénéficier d'une formation militaire, d'une base arrière et d'une caution politique leur permettant de s'affirmer dans leur revendication nouvelle d'autonomie de l'Azawad.

1.4.2 La rébellion de 1990 : des succès tactiques indéniables, un gouvernement contraint de négocier

L'attaque du poste de Menaka, le 28 juin 1990, déclenche la série d'affrontements meurtriers qui opposeront les groupes rebelles touaregs et/ou maures à l'armée malienne, jusqu'à la première session des négociations d'Alger en janvier 1992. Débordés par les rebelles et subissant des revers cuisants sur le terrain, les militaires maliens ne parviendront pas à contenir ce mouvement.

⁸ BOILLEY Pierre *op. cit* p.419

En remettant en perspective le déclenchement de ce soulèvement, il apparaît que le contexte international était favorable aux groupes rebelles.

Une semaine environ avant l'attaque initiale de Menaka, le 20 juin 1990, le discours de La Baule prononcé par François Mitterrand stigmatisait les régimes autoritaires. La politique française en Afrique serait désormais placée sous le sceau de la démocratie. Plus proche du Mali, « l'affaire » de Tchín-Tabaraden, au Niger (7 mai 1990), suscitait un émoi international non négligeable. Des Touaregs nigériens venus réclamer la libération de camarades, arrêtés peu de temps auparavant, tuèrent un gendarme nigérien au cours de cette échauffourée. En réaction, les autorités nigériennes réagirent avec peu de discernement et brutalité en réaction à des troubles survenus dans la prison de Tchín-Tabaraden. Des opérations de défense opérationnelle du territoire furent lancées, où expéditions punitives et exécutions sommaires se succédèrent.

Dans l'Adagh, les succès tactiques face aux troupes de Bamako s'enchaînent, permettant aux rebelles de récupérer véhicules, armes et munitions. Ces coups de mains sur des postes isolés de l'armée malienne, essentiellement menés entre Kidal et la frontière algérienne, ont un effet désastreux sur le moral des militaires maliens. En juillet 1990, Bamako tente la fermeté via une réaction « en force ». Des unités plus volumineuses dotées de blindés de combat d'infanterie sont engagées dans une offensive visant à reconquérir le sanctuaire rebelle qui gravite autour de Boughessa et de Tigharghar, au nord de l'Adagh.

Cette réaction militaire, typique de la doctrine soviétique (l'infanterie mécanisée progresse, accompagnée par l'artillerie qui quant à elle pilonne *a priori* les points caractéristiques du terrain) est un échec, qui vire peu à peu au désastre. Les troupes régulières ne bénéficient jamais de l'effet de surprise mais le subissent, tandis que les rebelles restent mobiles et bien renseignés. La bataille de Toukcemen, relatée par Amidou Mariko⁹ (alors officier dans l'armée malienne) est particulièrement évocatrice. En effet, les 3 et 4 septembre 1990, aux environs de Boughessa, l'armée malienne cherchait à neutraliser une base rebelle. La préparation d'artillerie, faute de renseignement suffisamment précis fut inutile et plusieurs embuscades créèrent une attrition très forte dans les rangs des unités maliennes engagées, cédant le pas à une panique généralisée, où des dizaines de fuyards furent retrouvés, morts d'épuisement dans les étendues désertiques de l'Adagh.

La grogne se répand dans l'armée malienne et se transforme en fronde ; l'agitation sociale gronde à Bamako. Dans ces conditions, Moussa Traoré se retrouve isolé politiquement, entre

⁹ MARIKO Amidou (propos recueillis par Pierre BOILLEY) *Mémoires d'un crocodile : du sujet français au citoyen malien*. Bamako, ed. Donniya, 2001.

le « marteau » rebelle et « l'enclume » de la base populaire malienne (et du pouvoir algérien ?), et se voit contraint de participer à des négociations menées sous l'égide de l'Algérie.

1.4.3 Vers le « Pacte National » : le poids de l'Algérie, l'implication de Bamako, les premières revendications

La démarche algérienne s'inscrit clairement dans une logique sécuritaire, mue par ses propres intérêts nationaux, plus que par pure bienveillance ou autres aspirations iréniques.

D'une part, les revendications autonomistes des Touaregs du Hoggar constituent une crainte pour Alger, et d'autre part, l'afflux massif de réfugiés maliens sur le sol algérien (environ 7000 personnes déplacées) est un véritable baril de poudre.

Ainsi, les doléances des « mouvements populaires de l'Azawad » (MPA) sont prises en compte lors d'une session de négociations se déroulant à Tamanrasset en octobre 1990. Ces pourparlers ont une importance capitale, car ils permettent de cerner les revendications initiales de la rébellion, qui, à la différence de l'erratique situation actuelle, ne comporte que des Touaregs –essentiellement Kel Adagh- et pas encore les Maures. La mécanique politico-militaire de la rébellion est fluide, et les revendications sont d'ordre politique ; en somme, les armes des combattants « cèdent à la toge » des intellectuels.

La démilitarisation des 6^e et 7^e région, le remplacement des administrateurs et l'intégration au sein du ministère de la défense des combattants sont les sollicitations majeures sur le plan sécuritaire. Une partie dédiée au développement économique, comportant des points très précis allant de l'aménagement du territoire (désenclavement des villes) en passant par l'éducation ou les projets ruraux (construction de barrage) est réclamée. Après plusieurs sessions de négociations, les accords de Tamanrasset sont finalement signés -trois mois après la rencontre initiale- fin janvier 1991.

Le contenu du texte reste succinct, peu inclusif car les revendications des autres peuples (Peuls, Dogons, Songhaïs) ne sont pas évoquées ; seul le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA) fera son apparition, représentant les intérêts des communautés Maures et Arabes.

Même si le conflit n'est pas résolu, les avancées sont toutefois notables. Le « problème du Nord » devient une réalité politique, au sens étymologique du terme, et les revendications indiquent clairement une volonté alliant à la fois une meilleure intégration et une autonomie accrue. Clairement, il n'est pas ici question d'une quelconque volonté d'indépendance ni d'aspiration à la création d'une « nation touarègue » comme les Kurdes pourraient par exemple le revendiquer.

1.4.4 La marche forcée vers le « Pacte National » (11 avril 1992): la rébellion surmonte ses divisions

A l'issue de cette première phase de négociation (certes lacunaire mais claire quant au « point d'ancrage » des revendications) le mouvement se désolidarise et se fragmente.

En effet, les attaques rebelles reprennent, quasi-exclusivement localisées aux abords immédiats de la boucle du Niger, entre Léré à l'ouest et Gao-Ansongo à l'est. Or, comme décrit *supra* (1.4.2) les combats s'étaient déroulés dans le nord de l'Adagh. De plus, le MPA ne semble plus avoir de mainmise sur certaines fractions, qui *de facto*, ne reconnaissent plus l'autorité d'Iyad ag Ghali¹⁰, quant à lui en pleine négociation politique à Bamako. Ainsi, le « Front populaire de libération de l'Azawad » (FPLA) de Ghissa ag Mohammed émerge, dissident du MPA et du FIAA.

De plus, la donne politique change à Bamako, suite à de vives émeutes populaires en mars 1991. Dans ce contexte social explosif y compris dans le nord, certains sédentaires songhais attaquent des civils touaregs et maures, excédés de se sentir écartés de ce processus politique dominé par les Touaregs. Rappelons que la région de Gao est la zone d'interpénétration de populations la plus marquée du nord du Mali, puisque Touaregs, Songhais et Maures se côtoient, aux côtés de pêcheurs Dozos, de Dogons et de Peuls.

A Bamako, Amadou Toumani Touré (ATT) renverse Moussa Traoré et crée alors le « comité transitoire de salut public » (CTSP), désormais en charge de régler le brûlant « problème du nord ».

Dans cette atmosphère explosive, certains membres de la rébellion s'organisent en créant en novembre 1991 un groupe visant à rassembler une contestation qui s'émiette et se disperse : « l'armée révolutionnaire de libération de l'Azawad » (ARLA). Plutôt que de nouvelles revendications à poser sur la table des négociations, l'ARLA tente ainsi de fédérer d'une part le bloc « historique » MPA-FIAA (qui cherchait coûte que coûte à mettre en œuvre les accords de Tamanrasset), et d'autre part, le FPLA. En creux, ce mouvement a vraisemblablement été fondé car l'autorité d'Iyad ag Ghali n'était plus reconnue. De même, il s'agissait alors de représenter les confédérations de lignées « non-nobles » (Chemenammas, Dawsak et Ishedenharen), localisées géographiquement au nord de Gao.

¹⁰ P. Boilley *op cit.* p.498-499

1.4.5 Un geste politique remarquable, l'essence du règlement du conflit : la signature du Pacte National

In extremis, les fronts et mouvements de la rébellion du nord du Mali parviennent à s'entendre et constituent le « Mouvement des fronts unifiés de l'Azawad » (MFUA), à el Golea (Algérie) en décembre 1991. Le CTSP faisant office de gouvernement malien cherchait quant à lui à régler le conflit au plus tôt. Deux médiateurs internationaux –néanmoins cantonnés à un rôle de facilitateur par Bamako- furent ainsi nommés, le français Edgar Pisani et le mauritanien Baba Miské.

Les premiers pourparlers débutent dès lors en janvier 1992 afin de parvenir à une trêve et à la mise en place d'une commission d'enquête.

Après quelques mois de négociations, effectuées quasi-exclusivement par les Maliens, le président du CTSP, Amadou Toumani Touré, et les mouvements rebelles, signent le Pacte National à Bamako le 11 avril 1992. Cet acte politique très symbolique et d'une valeur très forte prend désormais en compte les particularités des populations du nord ; surtout, il consacre l'intégration au sein de la république malienne des combattants rebelles, comme en atteste la dénomination complète de ce document (« Pacte national, conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad, consacrant le statut particulier du Nord du Mali »). L'intégrité territoriale malienne est toutefois rappelée ; les mouvements affirment leur appartenance au Mali. Dans ces conditions favorables sur le terrain, Alpha Oumar Konaré (AOK) est élu démocratiquement en avril 1992, prolongeant l'action d'ATT qui dirigeait jusqu'alors la transition malienne. Au bilan, les Maliens sont parvenus par leurs propres moyens à s'entendre et à geler un conflit qui menaçait de s'étendre et de saper la base sociale de ce pays. De même, le processus démocratique malien a été remarquable –et remarqué- sur le continent africain.

Cependant, malgré la réalisation d'une étape clé du post-conflit, des troubles teintés de communautarisme vont éclater, menaçant de faire voler en éclat ce difficile processus. Encore une fois, le traitement des germes de la conflictualité sera réalisé par les Maliens eux-mêmes.

1.4.6 : *Race et histoire* : la nouvelle dimension identitaire du conflit, les salvatrices « Flammes de la Paix » (mars 1996)

En 1952, Claude Lévi-Strauss rédige *Race et histoire*, un essai traitant du poids des différentes cultures, évoquant par ailleurs le racisme. Surtout, il met en avant le concept « d'ethno-

centrisme », caractéristique des groupes humains en interaction permanente, pour qui leur culture fait référence, primant de fait les cultures voisines. Ce constat anthropologique est manifeste au lendemain de la signature du Pacte National.

En effet, les Touaregs et les Maures ont été les interlocuteurs quasi-exclusifs de ces discussions. Les Songhaïs, agriculteurs sédentaires des régions du nord vont créer une milice d'auto-défense, le *Ganda Koy* (les « maîtres de la terre ») et agir pour leurs propres intérêts, trouvant des relais politiques régionaux au Togo, Ghana et Bénin où des communautés Songhaïs sont établies. Sur le terrain, les exactions commises par le *Ganda Koy* visent les « nomades » ; la destruction du village des Kel Essouk en 1994 constitue le massacre –peu médiatisé– le plus notable de cette période. Le quotidien *le Monde* diffusait même un article¹¹ où il était mentionné que « les maîtres de la terre ont réussi là où l'armée avait échoué ».

En 1994, la dichotomie « nomades/ sédentaires » constitue ainsi une nouvelle donne du « problème du Nord », qui occupe le président Konaré. A ce titre, figure dans le *Livre Blanc sur le « problème » du Nord du Mali*¹² les propos introductifs suivants « *La chute de l'empire Songhoy en 1591 sous les coups des Marocains ouvrit aux Touaregs les rives du Niger (...) l'approche la plus répandue est celle fondée sur le mode de vie et qui les distingue en 'sédentaires' et 'nomades', les premiers étant assimilés aux Noirs et les seconds aux Blancs (...) cette diversité ethnique engendre une véritable mosaïque sociale, caractérisée par une harmonieuse complémentarité et un brassage séculaire réussi* ». Le rappel de l'unité et de l'indivisibilité du Mali est par ailleurs permanent tout au long du « Livre Blanc », notamment face à ce « *game changer* », c'est-à-dire un nouvel acteur pouvant changer la donne, qu'est le *Ganda Koy*.

Rappelons que cette milice existe toujours (*Ganda Izo*), et qu'elle fait potentiellement peser un risque important pour la gestion post-conflit, à plus forte raison compte tenu de la « militarisation » croissante, teintée d'islamisme, des Peuls.

Finalement, Bamako parvient encore une fois à imprimer sa marque à l'action, impliquant massivement la société malienne pour effectuer des « palabres » et ainsi panser les plaies de cette résurgence de la violence sous une forme raciale. Les marchés des villes constituent des pôles de discussion entre les populations, et la « parenté à plaisanterie¹³ », typique du Mali

¹¹ « Ganda Koy, ou la revanche des paysans » *Le Monde* 31/03/1996

¹² République du Mali *Livre Blanc sur le « problème du Nord » du Mali* Bamako décembre 1994 p.3

¹³ La parenté à plaisanterie consiste, pour les membres de différentes communautés à engager le dialogue entre-elles par une boutade ou des insultes déguisées. Ce procédé autorise ainsi à discuter directement et sans ambages, mais surtout, à détendre les liens intercommunautaires de façon quasiment cathartique.

(*Senunkya*) permet d'engager le dialogue au niveau « micro-local ». E. Poulton, alors chargé de mission de l'USAID au Mali et responsable de la coordination de ses rencontres, affirme à ce titre que « *les communautés ont pu arrêter des décisions sur des sujets aussi délicats que le retour des réfugiés, la réintégration dans la communauté de tel ou tel combattant, le port des armes ou leur dépôt, etc. Ainsi, c'est par la « société civile » que la paix est revenue* ¹⁴».

Le 27 mars 1996, tous les mouvements sont parvenus à s'entendre et brûlent leurs armes au cours d'une cérémonie très symbolique : « les Flammes de la Paix ». Point d'orgue de la gestion post-conflit, les autorités maliennes et les mouvements sont parvenus à s'entendre. Mais dès 2006, de nouveaux troubles vont éclater. La cause principale réside dans la non-application des dispositions du « Pacte » (qui confirme ainsi son rôle de document fondateur), et ce, du fait d'un entrelacs de facteurs déstabilisants : trafics accrus, aide au développement non coordonnée, absence de volonté politique au sommet de l'État et nouvel éclatement de la rébellion. Loin d'être la cause principale, l'islamisme radical sera l'étincelle mettant le feu aux poudres, faisant écrouler la fragile façade politique, pourtant si prometteuse.

¹⁴ Le Monde Diplomatique « *Vers la réintégration des Touaregs au Mali* » novembre 1996

II- Contexte sécuritaire régional dégradé, État démobilisé sans « monopole de la violence légitime », rébellion « confisquée » puis fractionnée : l'impossible règlement du conflit?

La conflictualité qui irradie le Mali est une combinaison de problématiques internes et d'événements internationaux déstabilisants. Peu résiliente du fait d'une absence d'actes politiques, la structure étatique malienne semble s'être effondrée, ou plutôt, le devant de la scène politique malienne. L'éthique de responsabilité décrite par M. Weber dans le *savant et le politique*, n'a ces dernières années au Mali, pas constitué le référentiel des décideurs, ni constitué le cadre de l'action publique ; les responsables politiques n'ont pas démontré qu'ils avaient la volonté de répondre des conséquences prévisibles de leurs actes. En somme : pas de prise de risque des gouvernants ni de capacité d'écoute des aspirations locales, mouvements rebelles désorientés qui se replient sur eux et montent aux extrêmes en s'alliant aux djihadistes, aide internationale peu habile et climat de corruption généralisé. La phase de règlement post-conflit semble être un horizon lointain.

Bien avant le « trou noir sécuritaire libyen », entre autre corollaire de l'intervention militaire franco-britannique de mars à octobre 2011 en Libye (et du *lead from behind* américain innové sous l'ère Obama) la population malienne subissait l'influence religieuse musulmane, se radicalisant progressivement dans le nord suite à la décennie de guerre civile algérienne. Le non-respect des termes du « Pacte National » eu pour effet de créer amertume et désarroi, ouvrant la voie à la reprise des hostilités en 2006. Impuissant et empêtré dans les affres de la corruption, le gouvernement malien fut fragilisé durablement par les terroristes d'AQMI, tandis que les rebelles devinrent inaudibles face aux puissants djihadistes venus essentiellement d'Algérie.

Dans ce contexte politique marqué par le diptyque « pouvoir central passif, rébellion fragmentée », une litanie de processus et d'accords sans effets vont se dérouler mollement, bien loin des actions locales prévalaient dans les années 1990.

2.1- la permanence du fait religieux au Mali, l'implantation djihadiste au Sahel

Compte tenu du terreau idéologique récent, marqué par l'implantation de terroristes djihadistes au Sahel, l'étude du facteur religieux au Mali et de sa prégnance auprès la population malienne est capitale. Ce phénomène ne semble d'ailleurs pas avoir été relevé à sa juste mesure, tant il

est vrai que la population malienne dans son ensemble est apparue dès les années 1970 sensible au fait religieux. Dans le nord du Mali, les Touaregs censés avoir culturellement peu d'appétence pour le rigorisme, se sont néanmoins rangés du côté du plus fort, après une phase d'islamisation rampante plutôt localisée à Kidal.

2.1.1 « Un peuple, un but, une foi » : les connivences entre islam et institutions maliennes

L'islam au Mali est déjà prégnant pendant l'ère coloniale puis sous la présidence de Modibo Keïta. Durant les années 1970, la résurgence islamique au Mali s'est accélérée, devenant plus visible et plus audible. Le soutien idéologique mais surtout matériel de certains pays du Golfe n'a jamais cessé, notamment au travers de la construction de mosquées et *medersas* (écoles coraniques).

Malgré de nombreuses similitudes avec l'administration française au cours de l'indépendance du Soudan Français, la laïcité n'a jamais été promulguée officiellement. L'État malien n'a ainsi pas clairement organisé la séparation du religieux et du politique, ce qui est d'ailleurs étonnant compte tenu de l'obédience politique socialiste-marxiste de Modibo Keïta.

Ainsi, l'association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam (AMUPI) était sous l'autorité de tutelle du ministère de l'intérieur malien dans les années 1980. En 1992, la « ligue islamique des élèves et étudiants du Mali » (LIEEMA) est créée, visant à « promouvoir un réformisme qui allie rectitude des pratiques musulmanes, moralisation de l'action et islamisation de la modernité »¹⁵. Enfin, notons que la banque islamique de développement fut généreuse lors de la gestion post-conflit des années 1990.

Comme il est mentionné dans le « *Livre Blanc sur le problème du nord du Mali* »¹⁶, cette instance financière influente participa à des programmes de développement hydraulique dans le Gourma et aux actions d'aménagement du territoire visant à désenclaver la région (étude pour bâtir une route reliant Gao à Kidal, extension de l'aéroport de Tombouctou en cofinancement avec l'OPEP).

Dans l'Adagh, des prédicateurs de la *jamaat tabligh* font résonner en sourdine une musique de fond ; il ne s'agit pas de djihadistes, mais de musulmans rigoristes. Les arcanes des institutions et le jeu démocratique, lorsqu'ils paraissent défailants, constituent de plus une opportunité pour

¹⁵ HOLDER Gilles *Le réformisme islamique francophone au Sahel : vers un salafisme républicain ?* in L'ENA hors les murs janvier-février 2017 p.32

¹⁶ *Op. cit.* p.103

l'islam politique, qui se pose dès lors en recours. Même Iyad ag Ghali aura opéré ce glissement, lui qui voulait pourtant réveiller les consciences politiques lors de l'exil des *ishumars*, et ainsi afficher leur vision politique nouvelle, alors qu'il est maintenant le chef de file d'un parti djihadiste terroriste, ultime recours des faibles ou des démunis.

2.1.2 Un glissement de la menace au sud de l'Algérie, des effets dévastateur pour les États du Sahel : du GSPC à AQMI

Ce sont surtout les conséquences de la guerre civile algérienne qui ouvriront les brèches les plus nettes et favoriseront l'implantation d'un sanctuaire djihadiste, dans une zone déjà fragilisée. En 1998, Hassan Hattab se démarque du GIA algérien et fonde le « groupe salafiste de prédication et de combat » (GSPC), tandis que Mokhtar Belmokhtar s'implante dans le sud algérien, dans la région de Tamanrasset, se dissociant également du GIA et bénéficiant d'un appui évident des populations locales. La menace sécuritaire du groupe de Belmokhtar devient telle, que certains tronçons du Paris-Dakar sont contournés dès janvier 2000 (cette épreuve étant finalement abandonnée en 2008 tant les risques étaient importants, en Mauritanie cette fois). Face à cette menace avérée et concrète, le *Pan Sahel Initiative* (PSI) fut lancé par l'administration américaine en 2002, afin d'aider dans le domaine sécuritaire les pays du Sahel. « Trop peu, trop tard » pourrait résumer cette action pourtant volontariste de l'administration Bush appliquant sa stratégie/ doctrine de la *global war on terrorism* (GWOT). Le mouvement AQMI est finalement fondé en janvier 2007, démontrant de façon macabre son influence via plusieurs attentats à Alger. Depuis le sud de l'Algérie, Mokhtar Belmokhtar et Abu Zeid s'implantent au nord du Mali et au nord-est du Niger, étendant leur influence jusque dans la boucle du Niger au sud de Gao, comme en atteste l'enlèvement (dans une zone jusque-là épargnée par les rapt) de deux Français à Hombori au cours de l'hiver 2011. La mécanique djihadiste est ainsi bien huilée afin de promouvoir leur message « politique » visant l'extension territoriale et l'implantation d'un califat islamique. En effet, les mouvements islamistes radicaux –endogènes quant à eux- vont apparaître (Ançar ed-din en 2012 sous l'égide d'Iyad ag Ghali, le MUJAO en 2011 pour ne citer que les principaux).

2.2 Dégradation de l'appareil étatique malien et impuissance politique

2.2.1 : La « façade » gouvernementale et ses impérities

En 2002, Amadou Toumani Touré (ATT) est élu, succédant à d'Alpha Oumar Konaré (1992-2002). Toutefois, il n'apparaît plus en incarnateur du salut public retrouvé, comme au temps du CTSP (cf.1.4.5). En effet, le processus électoral est entaché de multiples soupçons de fraudes. Ibrahim Boubacar Keïta, un fin politique d'une grande valeur intellectuelle, est ainsi écarté par Alpha Oumar Konaré, afin qu'il laisse libre la voie à son poulain. Non affilié à un parti politique, ATT va ainsi favoriser une « transhumance politique »¹⁷ ; la logique de confrontation opposition-gouvernement perd ainsi de sa substance et la volonté de ne froisser aucune susceptibilité éventuelle introduit alors un consensus mou ; une inertie préjudiciable aux institutions et au fonctionnement régalien de l'État se met donc en place.

Dans le domaine de la lutte anti-terroriste, ATT est accusé de faiblesse. Par rapport à ses pairs mauritaniens ou nigériens, il semble ne pas vouloir entreprendre d'actions cinétiques au nord du Mali, en tout cas, il ne démontre pas de réelle volonté pour lutter contre la présence djihadiste dans le nord de son pays. De plus, la présidence est fortement soupçonnée de duplicité avec les trafiquants. L'épisode « air cocaïne » sera le point d'orgue de ses intrigues. En novembre 2009, un avion de type Boeing 727 en provenance d'Amérique latine se pose au nord de Gao, et vraisemblablement faute de pouvoir repartir, est incendié sur place.

2.2.2 Une base sociale qui s'effrite et s'affronte au centre du Mali : « prêcheur du Macina » et affrontements Peuls contre Dogons

Le peu de confiance dans les institutions étatiques devient de plus en plus prégnant, à Bamako mais surtout au nord du Mali, s'étendant progressivement à la région des « trois frontières » (Burkina, Niger, Mali). Il en est de même vis-à-vis des administrations (qu'il s'agisse des partis politiques, tribunaux etc.). Cette absence de confiance, pourtant le ferment du contrat social, augmente au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale Bamako.

Si à compter de 1994 les violences se sont produites dans la région de Gao, notamment avec l'apparition du nouvel acteur Ganda Koy regroupant les populations songhaïs, dressées contre les nomades et plus particulièrement les Maures du FIAA (cf. 1.4.6), cette dimension

¹⁷ WING Suzanna *Démocratie malienne et dialogue constitutionnel (1991-2007)* Karthala pp.9-10

intercommunautaire où la spirale de la violence devient incontrôlable, touche actuellement le centre du Mali, où Peuls et Dogons s'affrontent.

Bien plus que la menace exogène djihadiste, (qui peut être combattue militairement, l'ennemi étant « désignable » sur le terrain), ces micro-conflits peuvent dégénérer et entraîner la partition du pays. Ces affrontements, mus par la détresse humaine et exacerbés par une logique tribale, se déroulent en outre dans le contexte de terrorisme islamiste, qui lui aussi, s'étend là où l'État a déserté son propre territoire. Déjà, à Kona (donc traditionnellement en pays Dogon et Peul), les djihadistes avaient été arrêtés par les unités de l'armée française en pleine offensive pour briser l'avancée djihadiste au sud. Ainsi, par manque d'investissement politique, la conflictualité qui était contenue dans le septentrion malien, s'est étendue au cœur du pays.

Dans le sillage du MUJAO jadis implanté dans la zone, le Front de libération du Macina (FLM, ou *katibat Macina*), créé en début d'année 2015 sous l'égide du prêcheur Hamadoun Koufa¹⁸ a pour ambition de ramener dans le droit chemin les populations lassées de l'inertie gouvernementale et séduites par les sirènes de l'islam radical. Ce groupuscule allié d'Ançar Dine prend de plus en plus d'importance et menace même la France et ses intérêts dans des vidéos de propagande.

Même s'il ne s'agit pas d'un conflit localisé exclusivement au centre du Mali, tant les ramifications des réseaux djihadistes prolifèrent et s'implantent rapidement, les « recrues » du FLM semblent être essentiellement des Peuls (la langue employée dans les vidéos de propagande est celle des Peuls : le *pulaar, fulfulde*). En effet, cette « bouture » islamique raccordée à la nébuleuse djihadiste de la sous-région a su profiter du terreau socio-économique de la zone.

Le banditisme est en effet marqué par les vols de bétails et les rivalités inhérentes à la gestion du foncier,¹⁹ comme les bourgoutières, les champs de culture implantés dans les plaines alluviales fertiles du Niger, et qui constituent dans cette zone en proie au stress hydrique un revenu non négligeable. Les Peuls sont ainsi assimilés à des terroristes, tandis que les Dogons apparaissent comme des affidés de Bamako, l'armée malienne étant elle-même accusée de connivence avec les Dogons. Pour l'heure, les affrontements meurtriers et les expéditions punitives se multiplient.

¹⁸ « Mali : Hamadoun Kouffa, le prêcheur insaisissable » in Jeune Afrique 21 juin 2016

¹⁹ TOBIE Aurélien *Le centre Mali : violences et instrumentalisations croisées* rapport SIPRI décembre 2017

2.2.3 : Appareil sécuritaire malien dégradé et défaillant, trou noir sécuritaire libyen : un mélange détonant

En janvier 2012, à Aguelhok, les 80 soldats maliens d'une garnison sont exécutés ; peu de temps après, face à une colonne djihadiste, la garnison de Gao se débande. L'armée malienne n'est plus en mesure de faire face et l'agitation dans ses rangs ne cesse de grandir, propulsant le capitaine Sanogo sur le devant de la scène le 22 mars 2012, à la suite d'un coup d'État.

Ce dramatique constat s'explique par le fait que l'armée malienne n'a pas fait l'objet d'attentions particulières de la part du politique, alors même que les menaces djihadistes et l'agitation des mouvements de rébellion étaient une réalité, respectivement depuis les années 2000 et 2006. Pourtant lieutenant-colonel en 1992 quand il renverse Moussa Traoré, ATT ne donne aucun gage à son armée, désormais inopérante.

Le concept d'emploi des forces était quasi-inexistant (organisation, modèle d'armée, doctrine), le déficit en équipement est criant et le soutien lacunaire. Les quelques formations et manœuvres (exercices « *Flintlock* ») menées sous l'égide américaine n'auront pas suffi, à plus forte raison compte tenu de l'exclusivité du volet sécuritaire, au détriment de l'aide au développement et d'un réel *capacity building* comme il est par exemple effectué actuellement auprès des unités irakiennes. De même, la formation des officiers maliens à l'école de Koulikoro était bien rodée, mais dès le milieu des années 2000, le processus se grippe. L'avenir de l'armée malienne au travers de ses jeunes cadres n'est plus pérennisé et l'armée perd ainsi sa colonne vertébrale.

Le conflit libyen et ses conséquences néfastes au Sahel accéléreront le délitement sécuritaire, sans que l'État malien puisse disposer d'un outil militaire viable. Ce phénomène s'amplifiera en 2012 sur fond de crispations, de trafics, de faible gouvernance et de reprise des hostilités au nord du Mali.

De même, un pôle régional d'influence pour les mouvements de la rébellion disparaît de la région (tout comme pour l'Union Africaine, jadis largement financée par la Libye). Au Niger par exemple, une rébellion a ainsi été quasiment entièrement réglée en 2007, via des financements libyens s'appuyant sur l'ex-chef du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), Aghali Alambo.

Enfin, comme le rapporte Pascal Chaigneau au journal le Monde²⁰ « (...) les observateurs ne s'attendaient guère à ce que le premier chef d'Etat reçu à l'Elysée par le nouveau président soit Mahamadou Issoufou, du Niger. Ce dernier lui expliquera comment la faiblesse criminelle du président du Mali, Amadou Toumani Touré, permit le passage des unités fuyant la Libye avec armes et véhicules... alors que le Niger lui proposait une opération militaire conjointe pour les bloquer. Cette faute lui coûtera le pouvoir, le coup d'Etat de 2012 portant un officier subalterne (le capitaine Sanogo) au pouvoir ».

2.3 Marasme économique dans le nord, hubris d'une rébellion « islamisée » et polarisée par ses intérêts (2006-2012)

Privé de présence étatique au nord, et d'acte politique –au sens étymologique du terme- le nord du Mali périclite et attend avec amertume que les dispositions du Pacte National de 1992 soient appliquées dans le champ du développement. C'est dans ce cadre aux airs de « déjà vu » qu'une « rébellion 2.0 » éclate. Les revendications sont peu ou prou les mêmes que celles des années 1990, mais se durcissent et finalement deviennent soit illisibles ou radicales.

2.3.1 Nord déshérité, développement lacunaire :

Réticentes à laisser des responsabilités locales au nord du pays, les autorités de Bamako ont vraisemblablement freiné le processus de développement. Dès lors, le maquis administratif favorise l'inertie et le retard des projets pourtant impératifs afin de répondre aux attentes des populations, dont les besoins en ressources vont devenir de plus en plus impérieux du fait d'un taux de croissance démographique de 3,6%.

Pour l'heure, la ville de Gao ne compte plus qu'environ 10 000 habitants. La configuration à Kidal est similaire.

Cette situation est paradoxale, car depuis les années 1990, l'aide internationale a été importante pour le Mali, considéré comme un État démocratique, « bon élève » de la sous-région. Comme le rappelle l'AFD « 300 projets et programmes de développement y ont été mis en place pour un montant d'1 milliard d'euros, selon les chiffres officiels du gouvernement malien. Les résultats de l'étude évoquent même, sur la même région, une enveloppe de projets potentiels pouvant atteindre 3 milliards depuis vingt ans (...) Une difficulté provient du fait que les

²⁰ CHAIGNEAU P. « Empêchons la création d'un 'Sahélistan' » Le Monde 14 janvier 2013

collectivités territoriales n'ont pas les moyens humains pour absorber toute l'aide qui leur est accordée »²¹

L'échec de la décentralisation grève la coordination des projets sur le terrain, engendrant de facto un saupoudrage de l'aide financière, et donc, une inefficacité générant rancœurs et frustration au sein de la population, aussi bien au nord qu'au sud, où les habitants sont agacés de cette attention focalisée sur le nord.

2.3.2 La genèse du MNLA

En substance, le MNLA est un mouvement qui affiche des vues séparatistes, sans toutefois invoquer de vues idéologiques djihadistes. Sa création est le résultat du regroupement de deux entités.

Ibrahim ag Bahanga fonde le MNLA en 2006, de retour de Libye. Ce touareg prend les armes à la tête d'un groupe armé, et se rend maître de Kidal et de Ménaka. Un accord est hâtivement signé le 4 juillet 2006, à Alger, où les kel Adagh sont majoritaires. Rejeté à la fois par les autorités de Bamako et par les autres communautés du nord du Mali. Comme lors de l'émergence du FPLA selon la même logique communautaire (cf. 1.4.4), la rébellion éclate et Ibrahim ag Bahanga s'oppose à Iyad ag Ghali, qui se rapproche quant à lui ouvertement d'AQMI. Finalement, le MNLA d'Iyad ag Ghali sera le mouvement phare, suite au décès d'Ibrahim ag Bahanga en 2011. Le registre contestataire s'est désormais durci, et la volonté sécessionniste du nord est clairement affichée ; ces revendications semblent toutefois incohérentes, car les Touaregs ne sont ni majoritaires dans le nord, ni les représentants des autres populations.

Encore une fois, les Kel Adagh sont surreprésentés et noyautent la rébellion.

La déclaration d'indépendance du MNLA²² est ainsi proclamée le 6 avril 2012. Le ton est direct et ne laisse aucune part à la nuance ou à la négociation :

« Considérant, la volonté explicitement exprimée dans la lettre datée du 30 mai 1958 adressée au président français par les notables, guides spirituels de toutes les composantes de l'AZAWAD;

²¹ AFD/ département de la recherche « Mali : une contribution de la recherche française et européenne » janvier 2014.

²²<http://www.mnlamov.net/component/content/article/169-declaration-dindependance-de-lazawad.html>

Considérant qu'en 1960, à l'occasion de l'octroi de l'Indépendance aux peuples Ouest-Africains, la France a rattaché sans son consentement l'AZAWAD à l'Etat malien qu'elle vient de créer;

Rappelant les massacres, les exactions et humiliations, spoliations et génocides de 1963, 1990, 2006, 2010 et 2012, qui ont visé exclusivement le peuple de l'AZAWAD jusqu'au 1er avril 2012;

Rappelant, le comportement inhumain du Mali qui a utilisé les différentes sécheresses (1967, 1973, 1984, 2010....) pour faire disparaître notre peuple par anéantissement alors même qu'il a sollicité et obtenu une aide humanitaire généreuse;

Considérant l'accumulation de plus de 50 ans de mal gouvernance, de corruption et de collusion militaro politico financière, mettant en danger l'existence du peuple de l'AZAWAD et en péril la stabilité sous-régionale et la paix internationale;

Considérant, la libération complète du territoire de l'AZAWAD;

Proclamons irrévocablement, L'ETAT INDEPENDANT de l'AZAWAD à compter de ce jour Vendredi 06 Avril 2012 ».

Concernant l'Azawad, une analogie avec le Kurdistan est parfois évoquée. Celle-ci est néanmoins douteuse, voire trompeuse. En effet, la cohérence du peuplement kurde, réparti entre plusieurs États du Moyen-Orient est sensiblement différente de la situation qui prévaut au nord du Sahel, où le peuplement est une mosaïque, et les interpénétrations culturelles nombreuses. Si des revendications en vue de la création d'un État (voire une nation ?) kurde restent cohérentes et compréhensibles, ce n'est pas le cas au nord du Mali où les Touaregs ne disposent pas d'un héros fédérateur comme Saladin. Malgré les propos attribués à Mano Dayak, figure de la rébellion nigérienne des années 1990, pour qui les Touaregs apparaissent comme « les Kurdes de l'Afrique ». ²³

Au bilan, les obstacles au règlement pacifique du différend, tant au niveau politique (action de l'État malien/ revendications crédibles de la myriade de mouvements) qu'économique, grèvent le processus de négociation et de réconciliation. Sans surprise, les accords et phases de négociations se succèdent de façon peu lisible.

²³ SALIFOU André *La question touarègue au Niger* Paris Ed. Karthala, 1993.

2.4 Accords vides de sens, négociations erratiques : un processus de règlement de conflit stérile ?

D'un point de vue sociologique, et comme l'a exposé Michel Crozier, les individus élaborent des « stratégies » en fonction des buts personnels qu'ils cherchent à atteindre, quitte à ce que leurs objectifs soient conflictuels vis-à-vis de l'organisation. De même, le pouvoir est en théorie en haut de la pyramide sociale, mais en pratique, des acteurs possèdent une part non-négligeable de puissance leur donnant la capacité de faire ou d'empêcher de faire.

Rapporté au cas malien, c'est en tout cas l'impression qui se dégage des mouvements rebelles.

Ainsi, le 18 juin 2013, après quelques semaines de négociations seulement (comme pour les accords de Tamanrasset en janvier 1991 *cf.* 1.4.3) le MNLA et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) signent un accord préliminaire, dénommé « accord préliminaire de Ouagadougou ». Néanmoins, la recherche d'une solution durable n'est pas manifeste tant les objectifs visés sont concentrés sur le court-terme. Un an plus tard, des affrontements à Kidal entre les groupes armés et les forces de sécurité maliennes bloquent ce processus balbutiant. L'Algérie reprend la supervision de nouvelles négociations dès janvier 2014, sur fond de tensions entre mouvements ; « l'accord pour la paix et la réconciliation » finalement signé en 2015 reste vague, tant au niveau de la gouvernance que de la réorganisation territoriale.

2.4.1 Le retour du médiateur algérien, émergence de deux bannières rebelles

Appliquant mécaniquement le schéma de résolution de la rébellion en 1990 (rencontre de Djanet en septembre 1990 puis négociations de Tamanrasset en octobre 1990, prélude des accords de Tamanrasset de janvier 1991), l'Algérie lance des « discussions exploratoires » avec les mouvements armés, cherchant à les rassembler. D'une part, se trouve la « Coordination des mouvements de l'Azawad » (CMA) regroupant essentiellement des Touaregs et des Maures, armés et aguerris, et d'autre part la « Plateforme », formée d'entités n'ayant pas lutté précédemment contre le gouvernement malien. Toutefois, les divergences apparaissent dès cette phase initiale : « La première phase des négociations de paix intermaliennes dura deux semaines et s'acheva le 24 juillet 2014 par la signature d'une feuille de route définissant leur cadre et leurs principes directeurs. La cérémonie de signature donna un avant-goût de l'avenir : la Coordination et la Plateforme signèrent chacune la feuille de route séparément avec le gouvernement malien, la Coordination refusant de reconnaître les mouvements composant la

Plateforme comme véritables belligérants et estimant qu'ils devraient plutôt faire délégation commune avec le Gouvernement ²⁴».

Sans socle commun, la voie est désormais ouverte à l'éparpillement des revendications et à la désunion des mouvements.

2.4.2 « Comment vais-je pouvoir m'affirmer ? » : Les Imghad s'organisent, les pourparlers s'enlisent

Considérés comme une branche tributaire au sein de l'*ettebol* (à la fois l'organisation et le groupement politique des tribus touarègues), les *Imghads* profitent de ce vide politique et forment le « groupe d'autodéfense Touareg Imghad et alliés » (GATIA). Des affrontements éclatent sur le terrain entre les différentes factions à Kidal ; la Coordination affirme qu'il s'agit de milices affiliées à la Plateforme, agissant en tant que *proxies* du gouvernement malien.

Les auditions se poursuivent, mais un désaccord polarise deux camps : les pro-gouvernementaux et les rebelles « historiques ». En effet, les thématiques (quasi-identiques à celles du Pacte National) portent sur les questions politiques et institutionnelles, de défense et de sécurité, du développement socio-économique et enfin, sur la gestion du volet réconciliation, justice. Or, le gouvernement cherchant à aller au plus vite souhaite travailler l'ensemble de ces (ou plutôt ses) problématiques simultanément, tandis que la Coordination souhaitait faire un effort initial sur les thématiques liées aux questions politiques et institutionnelles.

Au bilan, les différents groupes armés doivent au préalable faire la paix entre-eux.

Dans ces conditions, le rôle de la MINUSMA est d'une grande complexité, voire quasiment impossible à réaliser quant au volet restauration des capacités étatiques maliennes. Les actions des autres acteurs de la stabilisation peinent à s'enraciner.

²⁴ BOUTELLIS Arthur et ZAHAR Marie-Joëlle *Un processus en quête de paix : les enseignements tirés de l'accord intermalien* International Peace Institute p.15

III- Les acteurs de la stabilisation : l'impossible gestion post-conflit ?

approche macroscopique, primat du sécuritaire

Compte tenu du contexte historique des rébellions des années 1960 -surtout, celles de 1990- ainsi que des problèmes de gouvernance propres à l'État malien, mais aussi de l'éclatement des mouvements rebelles et des échecs du développement, la question de la synergie « développement pour favoriser la sécurité/ sécurité pour permettre le développement » se pose avec acuité.

Nous avons pu observer qu'une fois les mouvements rebelles « unifiés » dans les années 1990, les initiatives de la société civile malienne furent performantes, puisqu'elles parvinrent à éteindre les flammes des violences intercommunautaires et le « problème du Nord », bien plus efficacement qu'au cours des médiations régionales. **Or aujourd'hui, peu d'actions coordonnées qui proviennent de la société civile malienne sont réellement visibles ; pire, les violences émanent désormais de plusieurs groupes, notamment au centre du Mali.** A titre d'exemple, le compte tweeter « *Menastream* » liste chaque jour des attaques par engins explosifs improvisés frappant les forces de sécurité malienne, mais aussi la population civile, tandis que les Peuls effectuent des actions de déstabilisation dans le Gourma et la région du Liptako (cf. 2.2.2).

Les instances internationales et organisations régionales sont clairement impliquées, mais semblent fournir une aide « hors-sol », compte-tenu des réalités du terrain, il est vrai, d'une extrême complexité aux vues des menaces terroristes. Il s'agit surtout d'une approche « macro » ; or, c'est par capillarité, de la société civile vers les sphères supérieures de l'État malien que l'ébauche de règlement du conflit des années 1990 avait été initiée puis menée.

Dans ces conditions, et parce qu'elle impliquera le gouvernement malien et les populations du nord –mais désormais également les populations du centre- l'aide au développement semble être la pierre angulaire susceptible de pouvoir débloquer cette situation « d'impossible gestion post-conflit », notamment en permettant de mettre en œuvre les grands thèmes déjà évoqués lors du « Pacte National » de 1992.

3.1 G5 Sahel : face à l'immense défi sécuritaire, une volonté politique africaine manifeste qui tarde à se concrétiser

Les enjeux de la force G5S résident dans sa capacité à garantir son financement, développer sa capacité opérationnelle (« opérationnaliser »), enfin, à maintenir une coopération politique entre ses cinq membres. Les missions du G5S sont d'une grande complexité, car son champ d'action s'étend du soutien au développement jusqu'aux actions de contre-terrorisme. Difficile dans ces conditions d'obtenir rapidement des résultats. *In fine*, cette force critiquée car peu visible parmi les autres troupes présentes (dont Barkhane) doit nécessairement poursuivre son évolution parce qu'elle reste à finaliser.

Le sentiment qu'une « montagne a accouché d'une souris », palpable dans la sphère informationnelle, ne doit pourtant pas occulter le fait que le G5S et sa force conjointe restent –à terme- les plus légitimes pour restaurer une situation sécuritaire viable. En effet, il est impossible de mettre une force militaire, aux capacités opérationnelles efficaces, en quelques mois seulement.

3.1.1 Une volonté politique africaine manifeste...

Symbole d'une ambition où les États sahéliens veulent s'approprier leur sécurité, le « G5 Sahel » (G5S) est fondé en Mauritanie, le 16 février 2014. Cette structure politico-militaire, regroupant le Burkina-Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, poursuit de multiples objectifs.

Il s'agit d'abord de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres, et d'offrir un « cadre stratégique d'intervention », permettant d'améliorer les conditions de vie des populations.

Enfin, la promotion d'un développement régional « inclusif et durable », dans le cadre d'une bonne gouvernance sont les mesures permanentes hissées en toile de fond des missions, très ambitieuses, assignées au G5S.

L'organisation territoriale, typique du découpage tactique d'une « zone de responsabilité »/ AOR (*area of responsibility*) attribuée à la force conjointe G5S trois fuseaux. Un fuseau oriental, couvrant le Niger et le Tchad avec deux bataillons. Un fuseau central qui englobe une partie du

Mali, le Burkina-Faso et le Niger. Enfin, un fuseau occidental qui concerne la Mauritanie et la portion malienne restante.

En octobre 2017, la première opération (*Hawba*) est lancée dans la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina), mobilisant environ 500 hommes (soit l'équivalent d'un demi-régiment en « standard » doctrinal français). Plutôt que d'efficacité tactique, palpable sur le terrain, il s'agissait vraisemblablement alors de montrer la force en action. Le manque de moyens (logistiques notamment) n'a en outre pas permis de durer, et donc de chercher à contrôler le terrain, action du reste impossible à mener avec un si faible effectif dont l'interopérabilité reste à parfaire.

3.1.2 ...qui peine toutefois à se concrétiser opérationnellement

Le 19 mai 2018, à Boulikessi, suite à un accrochage entre une patrouille des forces armées maliennes, sous contrôle opérationnel de la force conjointe du G5S, et des éléments armés hostiles, une dizaine de victimes civiles sont à déplorer.

Ce dommage collatéral majeur résonne sur les réseaux sociaux (le mot « bavure » est maintes fois employé), stigmatisant l'action du G5S, en théorie acteur majeur de la stabilisation. Par effet ricochet, le ministre malien de la défense est pointé du doigt pour son manque de lucidité ; le G5S passe aux yeux de certains pour une « énième force » présente sur le terrain, inadaptée, voire inutile.

Ainsi, et malgré la bonne volonté affichée, tout comme le pilotage politique en apparence bien coordonné, le G5S est confronté à une myriade de difficultés, inhérentes aux économies fragiles des pays qui le composent, ainsi qu'à la taille réduite de leurs appareils sécuritaires. De même, la multiplicité des menaces bien ancrées, du RVIM à l'EIGS en passant par la *Katiba Macina*, ces pays n'ont pas un rapport de force local suffisant pour mener des actions décisives en autonomie. Surtout, les clivages ethniques qui se manifestent sur fond de terrorisme djihadiste ne font qu'envenimer la situation.

Son financement tout d'abord, source potentielle de fragilité, n'a pas été évident ; en ce sens, l'appui de l'UE a été crucial.

En effet, suite à la conférence internationale de Bruxelles, qui s'est tenue le 23 février 2018, les coûts de fonctionnement sont presque entièrement couverts, avec un budget estimé à 423 millions d'€ pour l'année 2019. Dans ce cadre, la participation française s'élève à environ 8

millions d'euros, essentiellement sous forme de fourniture de matériels. Pour autant, plusieurs contributeurs estiment que malgré cette aide ciblée, l'effort ne sera pas durable²⁵.

Également, **l'opérationnalisation reste la pierre angulaire de la force conjointe**. Qu'il s'agisse d'aptitudes tactiques pures comme l'interopérabilité, une chaîne de commandement et de contrôle (C2) robuste, des moyens logistiques étayés pour ne citer que ces capacités essentielles, tout dépendra des résultats obtenus pour sécuriser la zone d'action, et ainsi, favoriser le développement économique et social.

Quoiqu'il en soit, le pessimisme ambiant qui affecte l'efficacité de la force conjointe du G5S ne permettra pas de régler les problèmes sécuritaires. Cette force reste à élaborer, avec l'appui de puissances occidentales, notamment sur le terrain (assistance militaire opérationnelle, fourniture ponctuelle de capacités clés telles que le renseignement, mais également des moyens d'appui).

Enfin, **l'absence de l'Algérie au sein de cette structure** créé une sorte de vide, préjudiciable à la montée en puissance de la force (à plus forte raison, compte tenu des opérations françaises menées sur des foyers terroristes, le 14 février 2018, à environ 1 kilomètre de la frontière algérienne).

Quoiqu'il en soit, le point remarquable de cette initiative politique régionale réside dans le fait que les pays africains concernés cherchent à agir là où les troubles surviennent. Le chantier est colossal, mais politiquement, il s'agit ici de l'axe d'effort le plus prometteur.

3.2 MINUSMA : forces et faiblesses

3.2.1 Genèse et évolution successive des mandats

Initialement, la Mission Internationale pour le Soutien au Mali (MISMA) a été créée le 17 janvier 2013, peu de temps après le lancement de l'opération Serval (résolution 2085 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 20 décembre 2012). Progressivement, l'idée de mettre en place une force sous mandat de l'ONU s'incarne concrètement.

« En vertu de cette résolution (2100), la Mission appuiera le processus politique et réalisera un certain nombre d'activités de stabilisation concernant la sécurité, prêtera une attention

²⁵ « Le financement de la force G5 Sahel assuré, mais pour un an seulement » *Le Monde*, 23 février 2018

particulière aux principales agglomérations et axes de communication, protégera les civils, surveillera les droits de l'homme, mettra en place les conditions indispensables à l'acheminement de l'aide humanitaire et au retour des déplacés, à l'extension de l'autorité de l'État et à la préparation d'élections libres, ouvertes à tous et pacifiques. »

Au bilan, le mandat de la MINUSMA évoluera à trois reprises :

-La résolution 2564 du CSNU du 25 juin 2014, proroge le mandat de la MINUSMA pour une année supplémentaire ; des missions clés, axées autour de la sécurité, la stabilisation ainsi que le soutien pour favoriser un dialogue politique propice à la réconciliation nationale sont édictées. L'appui à la reconstruction de l'appareil sécuritaire malien et la promotion des droits de l'homme figurent également parmi les tâches à réaliser par la MINUSMA.

-En 2015, le Conseil de Sécurité renouvelle le mandat de la MINUSMA, qui doit désormais prendre en compte la mise en œuvre de l'Accord Pour la Paix et la Réconciliation Nationale au Mali, tout comme la supervision du cessez-le-feu.

-Enfin, la résolution 2295 de 2016 stipule que la MINUSMA doit désormais appuyer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, par le Gouvernement, les groupes armés des coalitions Plateforme et Coordination. Surtout, le CSNU donne son blanc-seing pour un mandat robuste de la MINUSMA.

Par ailleurs, la MINUSMA apparaît comme une prise de conscience de l'impérieuse nécessité de contribuer à la stabilisation du Sahel, témoignant ainsi qu'il ne s'agit pas d'un tropisme typiquement français.

Enfin, l'action de la MINUSMA est parfaitement complémentaire des opérations menées par la force Barkhane, actuellement concentrée sur le centre du Mali. Le mandat robuste de la MINUSMA n'est d'ailleurs pas sans conséquences, car **cette mission est une des plus périlleuses jamais menée dans le cadre de l'ONU ; plus de 150 morts ont été à déplorer depuis son lancement.**

3.2.2 Les limites de la MINUSMA

Si le mandat assigné à la MINUSMA est clair, il demeure très ambitieux eu égard aux moyens humains et matériels mis à disposition.

En effet, le général de division (Belge) Jean-Paul Deconinck, commandant de la MINUSMA, rappelle régulièrement le manque de moyens spécialisés, tels que des hélicoptères de manœuvre ou encore des capacités médicales spécifiques ainsi que des capteurs de renseignement de type drones ou aéronefs. Le processus de génération de force reste donc complexe pour conserver la dynamique de cette force onusienne.

De même, les performances des contingents sur le terrain demeurent inégales. Les forces africaines souffrent des mêmes problèmes qui affectent la force conjointe G5S (moyens, équipements, formation), tandis que les contingents des nations contributrices les mieux dotées ne peuvent agir que dans un cadre d'emploi strict, limité par de nombreuses *caveats* (restrictions nationales).

Enfin, le *bashing* médiatique qui affecte la MINUSMA quant à sa prétendue inefficacité, demeure prégnant, notamment du côté malien. L'accusation principale qui ressort est que la MINUSMA ne protège pas suffisamment les populations civiles. Effectivement, vu sous ce prisme, la promotion des Droits de l'Homme reste un objectif bien peu concret et complexe à atteindre. Pour autant, le décès de 9 soldats de cette force depuis janvier 2018 est très significatif de la dureté des engagements ; ce phénomène tend en partie à expliquer le confinement relatif des troupes de la MINUSMA, rappelons-le, sous-dotées quant à certaines capacités essentielles comme le renseignement, préalable à la réalisation d'opérations de plus grande envergure, mais également dépourvue de suffisamment de moyens de protection, notamment contre les engins explosifs improvisés (moyens humains de déminage-*EOD*, véhicules blindés de transport de troupe etc.).

3.3 L'UE : bailleur de fonds essentiel, contributeur à la formation des troupes

Aux côtés des acteurs de terrain chargés de la stabilisation, l'UE finance la reconstruction malienne, et participe à la formation des forces armées maliennes. Cette aide institutionnelle, si elle est essentielle pour contribuer au rétablissement des capacités malienne de gouvernance, n'en demeure pas moins une approche macroscopique, donc éloignée du terrain. Surtout, la coordination entre cet échelon politique international et les acteurs politiques régionaux reste à coordonner davantage.

3.3.1 La situation malienne : une préoccupation européenne majeure

Qu'il s'agisse du phénomène de migration massive, du terrorisme ou du trafic de drogue, les questions sécuritaires –et humanitaires- qui affectent l'Europe sont en partie issues du Sahel.

Disposant d'une délégation (« délégation de l'UE au Mali »), l'Europe cherche à tisser des liens politiques avec les autorités maliennes ; un partenariat avec le G5S via des « dialogues UE-G5S » a ainsi été mis en place, afin de favoriser le processus de paix au Mali. Il s'agit surtout de fournir une aide financière en vue de financer des projets liés au développement économique et social.

Toutefois, si la manne financière est débloquée, elle ne se traduit pas immédiatement en termes de résultats concrets et visibles sur le terrain, et ce, du fait des conditions sécuritaires qui inhibent le lancement des travaux.

3.3.2 La formation des forces armées et forces de sécurité intérieures sahéniennes : la contribution européenne au capacity-building

Dans le cadre de la PSDC, deux missions ont cours au Mali: EUCAP Sahel-Mali (axée sur la formation des forces de sécurité intérieures) et EUTM-Mali, destinée aux forces armées.

La mission de formation européenne (*European Union Training Mission- EUTM*) a permis la formation d'environ 11000 militaires maliens, sur le site de Koulikoro. Huit groupements tactiques interarmes (GTIA, des régiments dotés de fonctions opérationnelles complémentaires) ont par ailleurs été instruits.

Cette mission, fondée sur la demande du gouvernement malien et sur le fondement de la résolution 2085 du CSNU, prodigue des formations (tactiques et techniques) et des conseils aux forces armées maliennes. Depuis mai 2018, le mandat « EUTM Mali » a été étendu aux troupes de la force conjointe G5S, et prolongé pour deux années supplémentaires.

Surtout, son budget pour la période 2018-2020 sera porté à 59,7 millions d'euros, en hausse sensible par rapport à la période en cours où il s'établissait à 33,4 millions d'euros.

Par-delà ce constat, certes encourageant mais insuffisant pour initier un processus de stabilisation viable et durable, il manque avant tout une vraie volonté nationale malienne.

3.4 Un modèle malien à réinventer, Une aide au développement à repenser

Comme décrit *supra*, c'est du fait des exaspérations des populations du « nord » mais également de Bamako que les coups d'États et rébellions ont éclaté au Mali. Ces exaspérations ont été nourries par la rancœur des populations, constatant l'absence de développement et d'amélioration de leurs conditions de vie.

Toutefois, le Programme malien Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement du Nord (PSPSDN) lancé en 2011 par ATT semble paradoxalement avoir aggravé la situation. Pourtant, environ 49 M € furent alloués pour la période 2010-2012. Cet exemple illustre la complexité de l'aide au développement.

La refondation de l'aide internationale, plus particulièrement la manière dont elle est effectuée reste un impératif clé. **En effet, les aides ont été fournies par secteurs, en « tuyaux d'orgues » (social, sanitaire, rural, environnemental etc.) sans vision globale et sans coordination avec les instances étatiques maliennes.** Les centaines de projets de développement ont ainsi été menés (mais n'ont pas tous abouti) sans chercher à obtenir une refonte des institutions maliennes.

Cette absence de gouvernance malienne, entraînant pratiques douteuses voire corruption à tous les niveaux, n'a donc pas permis de relayer jusqu'aux populations locales l'aide qui leur était destinée. Les projets, décidés promptement n'ont quasiment pas pu être lancés faute de conditions sécuritaires stables.

Le risque de voir une société durablement déstabilisée, dérivant vers une insoluble guerre civile apparaît avec de plus en plus, et le coût du rétablissement de la paix se fera plus conséquent. **Dans ces conditions, un modèle politique typiquement malien ne pourra être promu qu'après la phase de lutte contre les groupes terroristes qui incubent dans la région. Il s'agira alors en terme militaire et diplomatique de poursuivre une subtile alliance entre ciblage et influence permettant de contrer les idées, les organisations et les individus qui nous désignent (les Maliens et les Occidentaux) comme leurs ennemis.** Vouloir « rompre avec la théorie martiale »²⁶ est ainsi très optimiste ; mais ces idées, relevant de « l'éthique de conviction », s'accordent fort mal avec la conjoncture. C'est afficher un optimisme « idéalisant » peu en phase avec l'embrassement régional. Enfin –et surtout- c'est méconnaître

²⁶ « La France doit rompre avec la rhétorique martiale qui prévaut au Sahel » tribune collective, le Monde, 21 février 2018

l'action des militaires sur le terrain, notamment la notion de « façonnage » (*shaping*) préalable à toute action qui portera l'effort.

CONCLUSION

Une intervention militaire, aussi spectaculaire soit-elle, ne traitera que l'écume des événements. Ainsi, le « tout sécuritaire » constitue une impasse conceptuelle, qui ne permet pas de produire d'effets durables sur le terrain. C'est bien au travers d'une implication politique locale qu'un processus de paix, corollaire d'une phase de stabilisation puis de gestion post-conflit peut-être entamé.

Dans le cas du Mali et comme nous l'avons vu, quelques comparaisons avec d'autres situations conflictuelles ont été effectuées. Avec le problème kurde d'abord, pour souligner le côté « minorités brimées » du nord. Il s'agit d'un non-sens, le peuplement touareg étant par essence (nomadisme) articulé entre plusieurs pays ; c'est le corps social qui historiquement était considéré comme unique. Avec l'Afghanistan ensuite. Cette comparaison, aussi séduisante soit-elle, ne semble pas non plus pertinente. D'une part parce-que la « rébellion » n'a jamais disposé d'un pays facilitateur comme le Pakistan a pu l'être avec les Tâlebans (l'Algérie, obsédée par sa sécurité intérieure, a toujours été ferme, comme l'ont appris les Touaregs à leurs dépens dans les années cinquante...). La gouvernance ensuite, n'a jamais été chaotique comme ce fut le cas à la chute du régime Tâleb fin 2001. Pour preuve, le « Pacte National » de 1992 est bien le fruit d'un processus politique tourné vers l'unité nationale et la réconciliation, avec pragmatisme. Ce qui est loin d'être possible dans l'Afghanistan tribal et patriarcal depuis ses origines, où le fait religieux prédomine.

L'analyse des fondamentaux historiques révèle plutôt que le phénomène djihadiste est à considérer comme ce qu'il est vraiment : un épiphénomène, très spectaculaire certes, mais qui n'est en rien la cause principale des dégradations sécuritaires et politiques maliennes. Il s'agit d'un accélérateur de troubles latents, comme en atteste le ravivage des tensions (avec un niveau de violence très élevé) qui prévalaient déjà entre pasteurs et sédentaires, entre groupes voisins, mais que les codes sociaux (notamment la *senunkya*) parvenaient à juguler.

In fine, l'absence de structure politique « gouvernante », capable d'instaurer une « violence légitime » a fait défaut. Pourquoi ? C'est bien la question fondamentale, car ces mêmes personnes (notamment Amadou Toumani Touré) qui ont su initier un processus vertueux dans les années 1990, ont par passivité laissé la situation dégénérer jusqu'à un point de non-retour.

Opportunités, recommandations :

-Une stratégie de l'aide au développement, synchronisée avec les acteurs maliens, régionaux et internationaux de la sécurité est une base incontournable pour espérer une réforme profonde et durable des institutions maliennes. Une telle mesure permettrait d'avoir une vraie stratégie, poursuivant un objectif global en phase avec la situation sécuritaire. Il semble en effet impossible de contourner l'État malien en fournissant une aide directe aux collectivités locales voire aux populations ; une telle mesure, même si elle s'avérerait efficace, ne ferait que délégitimer les institutions de Bamako. Enfin, et plus particulièrement, deux secteurs semblent nécessiter un effort net et marqué : le rural, car c'est bien le cœur des préoccupations des populations, mais également l'aménagement du réseau routier, permettant ainsi de désenclaver les régions. Une «délégation à l'aménagement du territoire » (DATAR, créée en 1963 en France) mais à la mode malienne, sur le modèle des actions phares réalisées en France (politique de rééquilibrage du réseau routier notamment) serait une vraie plus-value. Encore une fois, **ces aménagements ne sauraient être réalisés en dehors d'un travail de planification mené en étroite coordination avec les acteurs de la sécurité.**

-Accroître le volet formation, surtout le *mentoring* (assistance militaire) des forces armées maliennes, via un accompagnement sur le terrain afin de les assister tactiquement, mais surtout en leur fournissant des capacités clés qu'elles ne possèdent pas (renseignement, appui feu etc.). En étant très pragmatique, c'est-à-dire en partant du postulat que l'armée malienne ne sera pas opérationnellement apte d'ici plusieurs années, et donc qu'elle ne tiendra pas le choc en cas d'action autonome contre des groupes terroristes, épauler ces forces est un besoin vital. Dans une autre aire géographique, au Moyen-Orient, rappelons qu'il a fallu 9 mois pour reprendre Mossoul, ville tombée en moins de trois jours alors qu'elle était « défendue » par des troupes irakiennes pourtant censées avoir été formées sur des standards occidentaux.

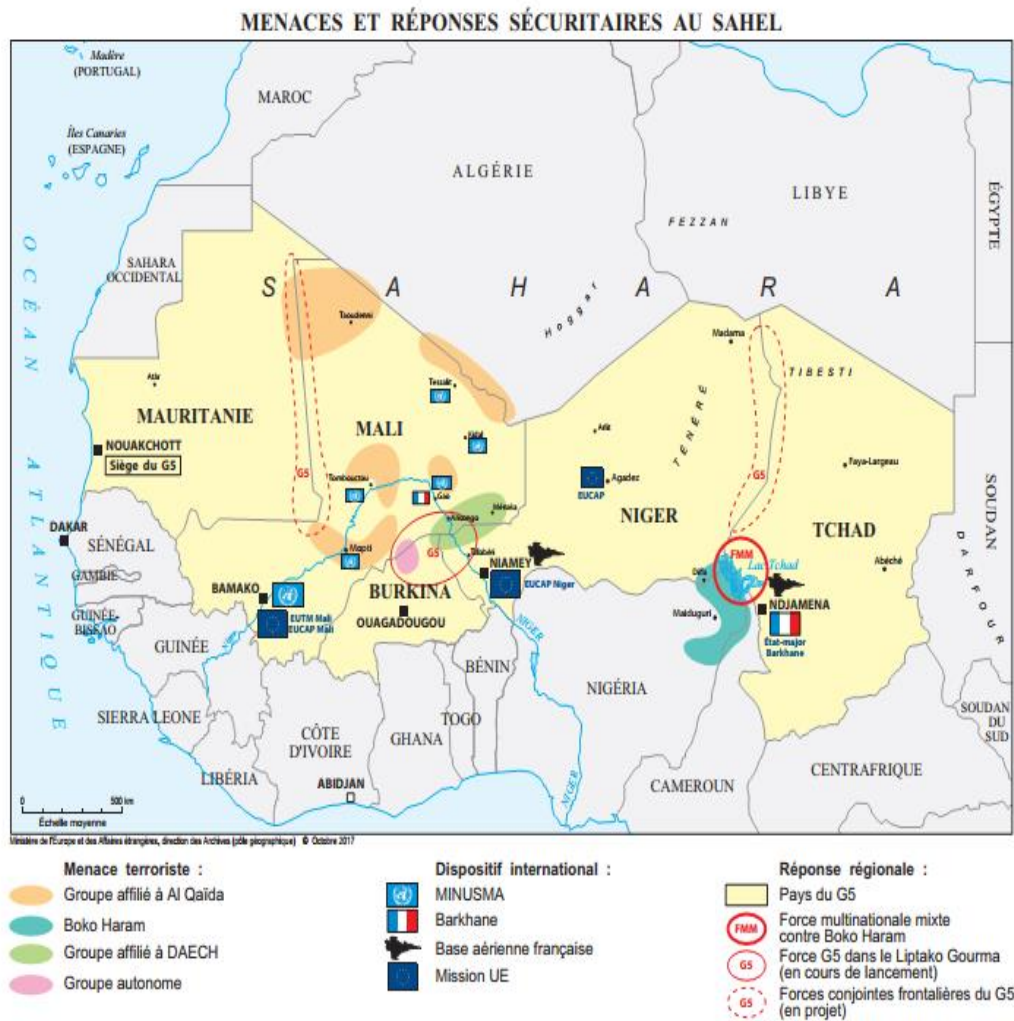
Enfin, et en vue d'envisager « l'après-Barkhane », la transition doit dès à présent se préparer.

- Impliquer davantage l'Algérie, puissance régionale incontournable au niveau économique et militaire (budget de la défense le plus important d'Afrique), permettrait ainsi d'avoir un « G6S ». Toutefois, les conditions ne semblent pour l'heure pas réunies, notamment parce que l'Algérie a fort à faire en terme de luttes contre-terroriste sur son propre sol, mais aussi pour d'évidentes raisons diplomatiques, pas forcément apaisées avec la France.

Comme nous l'avons évoqué dans cette étude, la restauration des capacités de l'État est primordiale ; mais il ne s'agit que d'une condition préalable. La paix par les communautés semble être la condition *sine qua non* qui pourrait permettre de geler le conflit et ses multiples ramifications, en parallèle de la lutte contre les groupes terroristes qui s'étendent, se nourrissant des rancœurs locales pour recruter les populations délaissées. Certes, le pouvoir traditionnel s'est effrité, mais il reste toujours présent ; c'est bien au cœur des communautés que réside la clé du règlement du conflit, à la condition qu'elles puissent s'adosser à un État fonctionnel et garant de l'unité nationale, sachant écouter les « colombes » plutôt que les « faucons ».

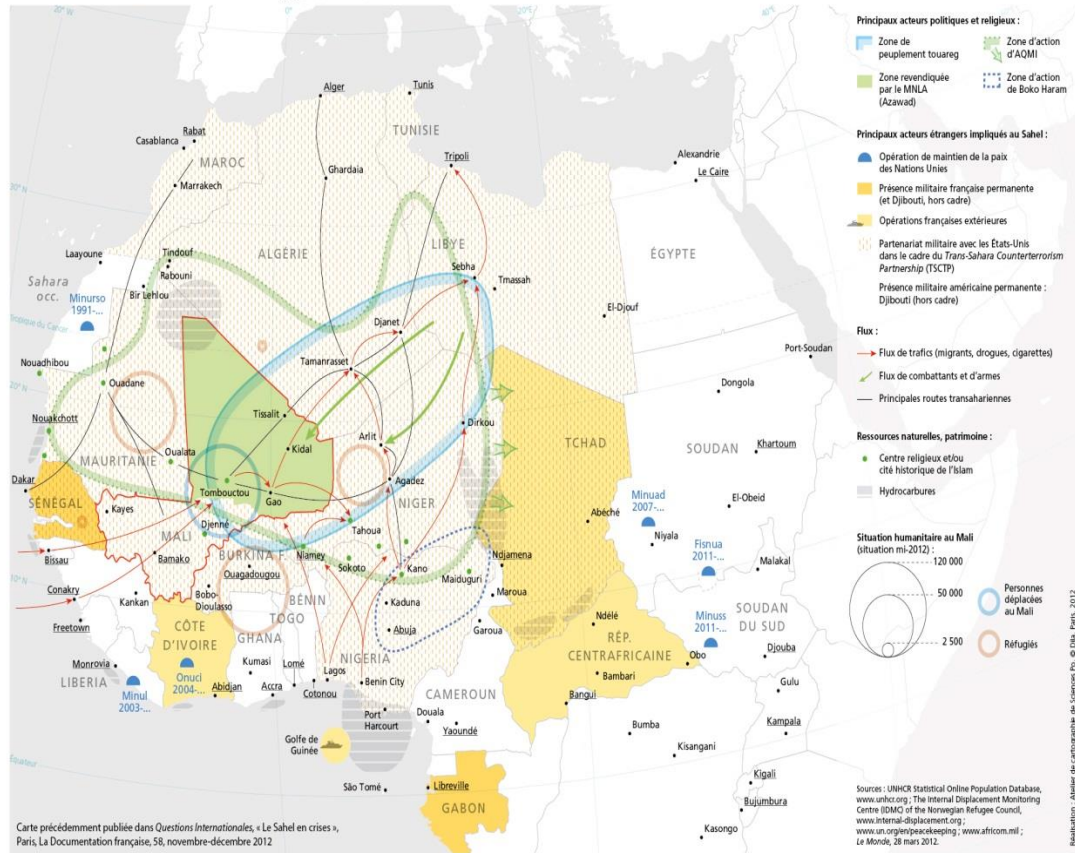
Enfin, et malgré le pessimisme ambiant qui résonne médiatiquement, n'oublions pas que la cérémonie des « Flammes de la paix » de Tombouctou, en 1996, menée à l'initiative du président malien Alpha Oumar Konaré, avait alors fait des émules dans la sous-région, le Niger ayant par exemple fait le même type de manifestations populaires. Le représentant de l'ONU venu assister à cette cérémonie envoyait alors un message au Libéria, rappelant que la paix ne peut venir que du peuple lui-même. Aujourd'hui, ni Barkhane, ni la MINUSMA ou l'UE ne se substitueront aux Maliens.

ANNEXES



source : <https://www.diplomatie.gouv.fr>

Les États du Sahel et leur environnement stratégique (fin 2012)



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

BOILLEY Pierre *Les Touaregs, Kel Adagh, dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain* Paris, éd. Karthala, 1999.

BOURGEOU André, *Les sociétés touarègues : nomadisme, identité, résistances*. Paris, éd. Karthala, 1995.

(Sous la direction de) Jean-Marc CHATAIGNIER et Hervé MAGRO *États et sociétés fragiles : entre conflit, reconstruction et développement* Paris, éd. Karthala, 2007.

MARIKO Amidou (propos recueillis par Pierre BOILLEY) *Mémoires d'un crocodile : du sujet français au citoyen malien*. Bamako, ed. Donniya, 2001.

MICHAÏLOF Serge *Africanistan : l'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?* éd. Fayard, 2015.

POULTON Robin-Edward et YOUSSEF Ibrahim *La paix de Tombouctou : gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix*. Genève, UNDIR, 1999

RENAN Ernest *Qu'est-ce qu'une nation ?* Édition champs, 2004.

UNIVERSITÉ DU MALI *Mali-France : regards sur une histoire partagée* éd. Karthala

RÉPUBLIQUE DU MALI *Livre Blanc sur le « problème du Nord » du Mali* Bamako décembre 1994

HOLDER Gilles *Le réformisme islamique francophone au Sahel : vers un salafisme républicain ?* « L'ENA hors les murs » janvier-février 2017

SALIFOU André *La question touarègue au Niger* Paris éd. Karthala, 1993.

WING Suzanna *Démocratie malienne et dialogue constitutionnel (1991-2007)* Karthala

Articles de presse :

« Vers la réintégration des Touaregs au Mali *Le Monde Diplomatique*, novembre 1996

« Mali : Hamadoun Kouffa, le prêcheur insaisissable » *Jeune Afrique*, 21 juin 2016

« Empêchons la création d'un 'Sahélistan' » *Le Monde*, 14 janvier 2013

« Le financement de la force G5 Sahel assuré, mais pour un an seulement » *Le Monde*, 23 février 2018

« La France doit rompre avec la rhétorique martiale qui prévaut au Sahel » tribune collective, *Le Monde*, 21 février 2018

Rapports, revues spécialisées :

AFD/ département de la recherche « *Mali : une contribution de la recherche française et européenne* » janvier 2014.

BOUTELLIS Arthur et ZAHAR Marie-Joëlle *Un processus en quête de paix : les enseignements tirés de l'accord intermalien* International Peace Institute.

TOBIE Aurélien *Le centre Mali : violences et instrumentalisations croisées* rapport SIPRI décembre 2017.

Blogs et comptes tweeter :

MENASTREAM (actualité axée sécurité au Mali) <https://twitter.com/menastream>

ABOU DJAFFAR (analyse des mouvances islamistes) <http://aboudjaffar.blog.lemonde.fr/>

TABLE DES MATIERES :

INTRODUCTION	7
I- Analyse des fondamentaux historiques, sociaux et environnementaux : les sous-jacents historiques du « vrai » problème	12
II- Contexte sécuritaire régional dégradé, État démobilisé sans « monopole de la violence légitime », rébellion « confisquée » puis fractionnée : l'impossible règlement du conflit?.....	25
III- Les acteurs de la stabilisation : l'impossible gestion post-conflit ?.....	36
<i>approche macroscopique, primat du sécuritaire</i>	
CONCLUSION.....	45
ANNEXES.....	48
BIBLIOGRAPHIE	50